



**MISSION DE FORMULATION ET DE GESTION
DU MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT (MCA) SENEGAL**



**ETUDE DIAGNOSTIQUE DANS LES CINQ
REGIONS D'IMPLANTATION DES PROJETS
DU MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT
(M.C.A)**

Rapport Final

REGION DE MATAM

Elaboré par :



**ETUDES, CONSEILS, FORMATION, SURVEILLANCE
ET CONTROLE TECHNIQUES**

FÉVRIER 2009

SOMMAIRE

I. RAPPEL DU CONTEXTE ET DE LA JUSTIFICATION DE LA MISSION	5
1. Le contexte	5
2. La justification	6
II. RAPPEL DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DE NOTRE COMPREHENSION DU MANDAT	7
III. RAPPEL DE LA METHODOLOGIE D'EXECUTION DE LA MISSION	9
IV. PLANNING D'INTERVENTION	10
V. RESULTATS DU DIAGNOSTIC DANS LA REGION DE MATAM	11
1. Présentation de la région	13
1.1. Données générales	13
1.2. Situation démographique	14
1.3. Caractéristiques économiques	15
2. Rappel des projets retenus dans le cadre du MCA et qui concernent la région	21
3. Cartographie – matrice des programmes et projets	23
4. La situation de référence des structures de formation	26
5. Les terroirs (communautés rurales) sur l'axe des projets MCA, leur potentiel socioéconomique, les communautés et groupes qui y sont les plus vulnérables	30
5.1. Caractéristiques socio démographiques	30
5.2. Les potentialités économiques des terroirs	32
5.3. La situation des groupes vulnérables dans les terroirs	35
6. Présentation brute des mesures d'accompagnement	42
6.1. Recommandations à considérer lors des travaux de réhabilitation de la RN2 :	42
6.2. Les mesures d'accompagnement pour donner de réelles opportunités de développement aux populations de la zone d'influence du projet :	43
7. Analyse et priorisation des mesures d'accompagnement et leur conversion en axes stratégiques d'intervention dans la région	45
7.1. L'appui aux filières de production	45
7.2. L'appui à la réalisation ou réhabilitation d'équipements ou d'infrastructures collectifs	46
7.3. La prévention et la gestion des conflits	47
Annexe 1 : Matrice des programmes et projets de Matam	49
Annexe 2 : Liste des personnes et institutions rencontrées dans la région de Matam	57

TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Planning de réalisation de la mission d'étude diagnostique</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 2: Situation administrative de la région de Matam</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 3 : Superficiés des Entités Administratives de la Région</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 4: Cartographie des structures (centres) de formation de la région de Matam.</i>	<i>26</i>
<i>Tableau 5 : Situation de l'alphabétisation dans la région de Matam</i>	<i>27</i>
<i>Tableau 6 : Situation des opérateurs et des centres d'alphabétisation du Département de Kanel</i>	<i>27</i>
<i>Tableau 7 : Situation des opérateurs et des centres d'alphabétisation du Département de Matam</i>	<i>28</i>
<i>Tableau 8 : Situation des opérateurs et des centres d'alphabétisation du Département de Ranérou-Ferlo</i>	<i>28</i>
<i>Tableau 9 : Situation administrative des départements de Matam et Kanel abritant les communautés rurales sur l'axe des projets MCA.</i>	<i>30</i>
<i>Tableau 10 : Superficiés des Entités Administratives de Matam et Kanel</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 11 : Estimation de La Population de Matam et Kanel de 1999 à 2002</i>	<i>31</i>

FIGURES

<i>Figure 1 : Situation administrative et projets prioritaires pour la région de Matam</i>	<i>22</i>
<i>Figure 2 : Principaux projets et programmes de développement dans la région de Matam. cf matrice annexe</i>	<i>23</i>

SIGLES

ADPME	: Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises
AEP	: Adduction en Eau Potable
AFD	: Agence Française de Développement
AHA	: Aménagement Hydroagricole
ANCAR	: Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
BAD	: Banque Africaine de Développement
BID	: Banque Islamique de Développement
BM	: Banque Mondiale
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
CGER	: Centre de Gestion et d'Economie Rurale
CDI	: Charte du Domaine Irrigué
CERP	: Centre d'Expansion Rurale Polyvalent
CIFA	: Centre Interprofessionnel de Formation aux Métiers de l'Agriculture
CR	: Communauté Rurale
DAIH	: Direction des Aménagements et des Infrastructures Hydroagricoles
DAGE	: Division Aménagement et Gestion de l'Eau
FKDEA	: Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
FNRAA	: Fonds National de Recherches Agricoles et Agroalimentaires
FOMAED	: Fonds de Maintenance des Adducteurs et Emissaires de Drainage
GA	: Grand Aménagement
GAR	: Gestion Axée sur les Résultats
KFW	: Kreditanstalt Für Wiederaufbau
OMVS	: Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
OP	: Organisation de Producteurs
OPA	: Organisation Professionnelle Agricole
PACR	: Projet d'Appui aux Communautés Rurales
PDER	: Programme de Développement de l'Entreprenariat Rural
PDMAS	: Programme de Développement des Marchés Agricoles et Agroalimentaires au Sénégal
PDRM	: Projet de Développement Rural de Matam
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIP	: Périmètre Irrigué Privé
PIV	: Périmètre Irrigué Villageois
PLD	: Plan Local de Développement
PNAR	: Programme National d'Autosuffisance en Riz
PNDA	: Programme National de Développement Agricole
PNDI	: Programme National de Développement de l'Irrigation
PNIR	: Programme National d'Infrastructures Rurales
POAS	: Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
3PRD	: Programme de Promotion du Partenariat Rizicole dans le Delta
PROMER	: Projet de Promotion de l'Entreprenariat Rural
PSIDEL	: Programme de Soutien aux Initiatives de Développement Local
UE	: Union Européenne

I. RAPPEL DU CONTEXTE ET DE LA JUSTIFICATION DE LA MISSION

1. Le contexte

Suite à l'éligibilité du Sénégal au Programme Millenium Challenge Account (MCA) pour l'année 2008, la "MISSION DE FORMULATION ET DE GESTION DU MCA SENEGAL" s'est engagé dans le processus de préparation d'une proposition de programme, dont la conduite suit principalement deux phases : la proposition de "concepts papers" et la rédaction d'un programme à soumettre au financement.

L'étape préalable à l'élaboration des "concepts papers" a porté sur l'analyse des contraintes à la croissance économique et au développement du secteur privé. A cet effet, l'équipe de la MFG-MCA a procédé à une revue documentaire avec essentiellement l'exploitation d'une série de documents sous forme d'études et d'enquêtes récentes. La synthèse de ces informations par un noyau d'experts, animé par la MFG-MCA, a débouché sur l'identification de contraintes nodales qui tournent autour du : (i) déficit en infrastructures (routes, énergie, hydrauliques) et (ii) climat des affaires (contraintes institutionnelles et financement et d'accès à la Justice).

Le déficit en termes d'infrastructures concerne essentiellement :

- (i) le réseau routier, qui du fait de sa déficience, ne soutient pas la croissance,
- (ii) les difficultés d'accès à l'eau pour les usages économiques et
- (iii) le déficit énergétique.

S'agissant de la réglementation du climat des affaires, les obstacles majeurs portent sur (i) la réglementation du droit du travail, (ii) le cadre judiciaire de résolution des litiges et (iii) l'accès au foncier ;

Ces contraintes majeures retenues dans chaque secteur doivent faire l'objet d'une analyse détaillée (évaluation des programmes d'investissement en cours, impact des programmes d'investissement retenus sur l'environnement, la croissance et la pauvreté, durée d'exécution effective, ...), en vue de l'identification des interventions prioritaires à soumettre au Millénium Challenge Corporation (MCC), sous la forme de "concepts papers". C'est dans cette perspective de formulation des concepts papers que la MFG-MCA compte mettre à contribution les différents acteurs à travers la mise en place de groupes de travail sur : (i) "infrastructures routières", (ii) "infrastructures hydrauliques", (iii) "énergie", (iv) "aspects institutionnels." Chaque groupe de travail prendra en charge les axes transversaux spécifiquement dans son secteur, à savoir l'environnement et le genre.

C'est dans cette dynamique qu'entre autres, un groupe de travail dénommé Groupe de Travail « Mesures d'Accompagnement » constitué par les organisations de la Société Civile sous présidence du CONGAD a été érigé avec pour tâches :

Dans une phase I de :

- Faire une revue exhaustive, au niveau de chaque zone ciblée, des différentes catégories de populations fragiles en indiquant les opportunités générées par la mise en place des infrastructures et de cerner les risques inhérents à ces interventions ;
- Identifier des actions pour améliorer la capacité de réponse des populations bénéficiaires et de réduire leur vulnérabilité ;
- Regrouper ces solutions sous forme d'un univers de propositions d'interventions possibles ;
- Sélectionner, sur la base de critères objectifs, les projets qui feront l'objet d'une formulation définitive.
- Préparer un plan d'action pour la sensibilisation et le suivi du processus de formulation du MCA pour la Société Civile.

Dans une phase II, avec l'appui technique de la société de consultance de droit américain, LTL Stratégies de :

- Formuler des projets
- Négocier des procédures techniques et financières pour la mise en œuvre.

Les résultats attendus du groupe de travail portent essentiellement sur :

- Un ciblage exhaustif des populations bénéficiaires dans chaque zone ;
- Une formulation par la Société civile, avec l'appui de LTL Stratégies, des mesures d'accompagnement comme solutions aux problèmes identifiés ;
- La recherche pour ces projets transversaux des financements complémentaires aux fonds du MCC.

2. La justification

Dans cette perspective le Groupe de Travail « Mesures d'Accompagnement » a sollicité et obtenu de la MFG / MCA l'accompagnement d'un consultant pour la réalisation d'une étude sur les mesures d'accompagnement à prendre en compte dans le cadre de la mise en œuvre des activités des différents volets : infrastructures routières, hydraulique et énergie.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la mission dont le présent document constitue le Rapport Provisoire de Prestige cabinet conseil qui a été retenu à l'issue d'un Appel d'Offres pour exécuter la mission intitulée : «Etude diagnostique dans les zones d'implantation du projet MCA – Sénégal». Ce rapport a pour vocation de rappeler les objectifs de la mission et la méthodologie d'approche mise en œuvre par le cabinet pour réaliser son mandat avant de livrer les résultats du diagnostic spécifique à chacune des 5 régions ciblées (Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, Matam et Saint-Louis).

II. RAPPEL DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DE NOTRE COMPREHENSION DU MANDAT

Les TDR de la mission stipulaient que le mandat du Consultant retenu est de réaliser une étude diagnostique dans les zones d'implantation du projet MCA – Sénégal à savoir : Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, Matam et Saint-Louis. Pour se faire, les TDR précisaient que le Consultant retenu devait :

i. Etablir, dans les cinq régions ciblées par le projet MCA –Sénégal (Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, Matam et Saint-Louis), une situation de référence sur :

- Les programmes et projets étatiques et non étatiques de lutte contre la pauvreté en cours,
- Les programmes et projets de renforcement de capacités en cours,
- Les programmes de développement en cours, notamment ceux qui pourraient être affectés (positivement ou négativement) par les projets du MCA,
- Les structures de formation et les types de programmes dispensés,
- Le potentiel socioéconomique des terroirs cibles selon la perception des acteurs.

ii. Identifier les communautés et groupes vulnérables en tenant compte des spécificités de genre dans les zones où seront réalisés les projets du MCA

iii. Proposer et définir des axes d'intervention

iv. Proposer des mesures d'accompagnement pour chacun des axes d'intervention

Aussi, il est attendu du Consultant en terme de livrables au terme de la mission :

a) Une cartographie et une matrice sur :

- Les programmes et projets étatiques et non étatiques de lutte contre la pauvreté en cours,
- Les programmes et projets de renforcement de capacités en cours,
- Les programmes de développement en cours, notamment ceux qui pourraient être affectés (positivement ou négativement) par les projets du MCA,

b) Une situation de référence sur :

- Les structures de formation et les types de programmes dispensés,
- Le potentiel socioéconomique des terroirs cibles,

c) Une identification des communautés et groupes vulnérables dans les zones où seront réalisées les projets MCA.

d) Des axes stratégiques d'intervention clairement définis suivant les volets infrastructures routières, énergétiques, hydrauliques et aspects institutionnels.

e) Des propositions de mesures d'accompagnement clairement définies.

Cependant, suite à la rencontre tripartite préliminaire entre la MFG / MCA, le Groupe de Travail « Mesures d'Accompagnement » sous présidence du CONGAD et Prestige cabinet conseil, il est apparu clair que la mission devait se placer sous l'angle des bénéficiaires pour formuler des recommandations objectives et opérationnelles allant dans le sens de permettre que les projets qui seront réalisés impactent positivement sur les populations. Autrement dit, il s'agissait ici de dire au Groupe de Travail « Mesures d'Accompagnement » comment faire pour que les populations tirent le plus et le mieux de ces projets.

A ce titre, il a été retenu d'inviter les populations bénéficiaires à énoncer des mesures d'accompagnement sous forme de projets qu'elles porteront de leur propre initiative. Il devenait dès lors évident que la mission gagnerait à réaliser les points a) à c) ci-dessus sur lesquels elle pourra capitaliser pour prétendre formuler d'une part des axes stratégiques d'intervention clairement définis suivant les volets infrastructures routières, énergétiques, hydrauliques et aspects institutionnels et d'autre part faire propositions objectives et opérationnelles de mesures d'accompagnement clairement définies.

De ce fait, les contacts naturels et privilégiés du consultant sur le terrain devaient être les acteurs au développement, les Autorités Locales et les Organisations Communautaires de Base dans les zones d'implantation du projet MCA – Sénégal (Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, Matam et Saint-Louis) et plus particulièrement ceux des localités directement touchées par les projets d'infrastructures (routes, énergie, hydrauliques) à réaliser.

Il était aussi évident, compte tenu de l'urgence et des contraintes de temps pour l'exécution de la présente mission diagnostique que le Consultant devait capitaliser sur les données secondaires (rapports et études) disponibles et opérer un échantillonnage judicieux pour mener des entretiens avec les acteurs les plus représentatifs.

Cette présente orientation constituait toute l'essence de notre démarche méthodologique déclinée ci-après.

III. RAPPEL DE LA METHODOLOGIE D'EXECUTION DE LA MISSION

Pour la réalisation de ce mandat, le Cabinet Prestige a mis en œuvre une approche basée sur une utilisation optimale des capacités et des compétences des experts du cabinet, des membres du Groupe de Travail « Mesures d'Accompagnement » et plus particulièrement des représentations régionales du CONGAD, des Administrations et Organisations Non Gouvernementales ciblées pour le diagnostic, ainsi que celles des autres partenaires institutionnels, communautaires ou privés intervenant dans les zones d'implantation du projet MCA – Sénégal (Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, Matam et Saint-Louis).

Les principes de base des méthodes de recherches participatives ont été adoptés par Prestige Cabinet Conseil qui a fait de la participation des parties prenantes les plus représentatives l'épine dorsale de toute sa stratégie d'intervention.

Le diagnostic participatif, mené de concert avec des acteurs directement concernés, devait permettre de mieux préparer l'avenir, en offrant au Groupe de Travail « Mesures d'Accompagnement » l'opportunité d'asseoir leurs plans et programmes sur une analyse rétrospective et actualisée des forces et faiblesses, des contraintes et difficultés rencontrées dans l'action au développement, pour aboutir à des solutions susceptibles d'apporter les correctifs nécessaires en vue des changements souhaités dans la façon de mettre en œuvre les projets. Cela pour qu'elle se fasse avec et au profit des bénéficiaires sans occulter les couches les plus vulnérables.

De façon opérationnelle et concrète, le Cabinet Prestige a déployé une méthodologie d'intervention scindée en plusieurs phases, à savoir :

- ***la phase préparatoire de la mission*** : préparation et articulation des différentes composantes de la mission en relation avec les commanditaires.
- ***la phase de diagnostic sur le terrain*** : une campagne d'identification, d'information, de sensibilisation et de rencontres avec des acteurs du développement au niveau régional, local et à la base ;
- ***la phase de traitement, d'exploitation et d'analyse des données*** ;
- ***la phase d'élaboration du rapport provisoire*** portant bilan diagnostic des 5 Régions où les projets MCA seront implantés ;
- ***une phase de restitution*** auprès du Groupe de Travail « Mesures d'Accompagnement » et de la MFG / MCA ;
- ***la phase de capitalisation*** des enseignements et recommandations tirés de la restitution *et d'élaboration du rapport final de l'étude.*

IV. PLANNING D'INTERVENTION

Phase	Activité	Depuis notification	NOVEMBRE 2008				DECEMBRE 2008				JANVIER 2009
			Du 17 au 21 Novembre 2008	24, 25, 26 Novembre 2008	27, 28, 29 Novembre 2008	30 Novembre, 1, 2 Décembre 2008	3, 4, 5 Décembre 2008	6, 7, 8 Décembre 2008	Du 11 au 28 Décembre 2008	29 Décembre 2008	
1	Préparation										
	Elaboration outils										
	Pré Diagnostic										
2	Finalisation & Validation RO, outils et plans de recherche										
3	Diagnostic niveau régional et local Ziguinchor										
	Diagnostic niveau régional et local Kolda										
	Diagnostic niveau régional et local Tambacounda										
	Diagnostic niveau régional et local Matam										
	Diagnostic niveau régional et local Saint Louis										
4	Exploitation des données										
	Rapport provisoire										29-12-08
5	Rapport Final										1 semaine après réception des observations

Tableau 1 : Planning de réalisation de la mission d'étude diagnostique

V. RESULTATS DU DIAGNOSTIC DANS LA REGION DE MATAM

REGION DE MATAM

1. Présentation de la région

1.1. Données générales

a. Situation géographique :

Créée par la loi 2002-02 du 15 Février 2002 complétée par le décret 2002-166 du 21 Février 2002, la région de Matam dont la ville est du même nom est située entre 14°20 et 16°10 de Latitude nord et 12°40 et 14°60 de Longitude ouest. Ainsi, d'une superficie de 29616 km², soit le 1/7 du territoire national, Matam est la deuxième région du pays de par son étendue derrière Tambacounda. Elle est limitée au nord par la République Islamique de Mauritanie et la région de Saint-louis, au sud par la région de Tambacounda, à l'est toujours par la République Islamique de Mauritanie et à l'ouest par la région de Louga.

b. Organisation administrative :

La région de Matam, à l'instar de presque toutes les régions du pays renferme trois (03) départements (Matam, Kanel, Ranerou-Ferlo). Ces entités sont subdivisées en cinq (5) arrondissements, quatorze communautés rurales et 424 villages comme le montre le tableau suivant :

Tableau 2: Situation administrative de la région de Matam

DEPARTEMENTS	COMMUNES	ARRONDISSEMENTS	COMMUNAUTES RURALES	NOMBRE VILLAGES	NOMBRE HAMEAUX	
M A T A M	MATAM	OGO	BOKIDIAWE	37	44	
			NABADJI CIVOL	28	28	
	OUROSSOGUI		OGO	35	35	
	THILOGNE	TOTAL ARRONDISSEMENT			100	107
		AGNAM-CIVOL		AGNAM CIVOL	16	14
				DABIA	17	22
				OREFONDE	11	12
TOTAL ARRONDISSEMENT			44	48		
TOTAL DEPART	03	03	06	144	155	
K A N E L	KANEL	SINTHIU BAMAMBE	OURO SIDY	35	30	
			ST. BAMAMBE	19	27	
		TOTAL ARRONDISSEMENT			54	57
	SEMME	ORKADIERE	AOURE	36	12	
			BOKILADJI	28	15	
	WAOUNDE		ORKADIERE	15	16	
TOTAL ARRONDISSEMENT			79	43		
TOTAL DEPART	03	02	05	133	100	
RANEROU- F E R L O	RANEROU	VELINGARA	HOUDALAYE	60	113	
			LOUGUERE THIOLY	19	07	
			VELINGARA	68	19	
		TOTAL ARRONDISSEMENT			147	139
TOTAL DEPART	01	01	03	147	139	
TOTAL REGION	07	05	14	424	395	

Source : Atlas pour servir l'Aménagement du Territoire- Base de données informatisées du PNAT/DAT, Répertoire des villages 2002 SRPS/Matam ; **Estimation population 2002 DPS

L'étendue de ces différentes entités ; donc de la région constitue un handicap majeur et pose ainsi de sérieux problèmes de déplacement des biens et des personnes entravant ainsi toute action de développement dans une région sous le poids d'un enclavement total tant sur le plan interne qu'externe.

Ainsi, la ville de Matam, capitale de la région, du fait de sa position, reste coupée de l'espace régional pour une bonne partie de l'année ; ce qui ne manque pas de causer des désagréments en termes d'encadrement administratif et technique et de sécurité des populations entre autres. Cette situation s'explique d'abord par l'absence de voies de communication sur l'ensemble de l'espace régional ou à leur mauvais état quand elles existent avec comme conséquence majeure l'absence d'unité ou de continuité territoriale qui peine à voir le jour dans cette nouvelle région en quête de solutions pour entamer son décollage économique. Le tableau suivant nous renseigne sur cet état de fait.

Tableau 3 : Superficies des Entités Administratives de la Région

Départements	Superficies en Km ²	Arrondissements	Superficies en Km ²	Communautés Rurales	Superficies en km ²
KANEL	8786.1	ORKADIÈRE	2644.3	Aouré	1694.7
				Bokiladj	572.1
				Orkadiéré	377.5
		SINTHIOU-BAMAMBE	6141.8	Sinthiou- Bamambé	2528.1
MATAM	5728.9	AGNAM-CIVOL	1897.1	OuroSidy	3603.7
				Agnam-Civol	715.6
				Dabia	558.3
		OGO	3831.8	Oréfondé	623.2
				Bokidiawé	595.7
RANEROU-FERLO	15100.8	VELINGARA	15100.8	Nabadji-Civol	550.5
				Ogo	2685.6
				Lougré Thioly	1774.4
				Houdalay	10714.7
TOTAL REGION	29615.8		29615.8	Vélingara	2611.7
					29615.8

Source : Atlas pour servir l'Aménagement du Territoire- Base de données informatisées du PNAT/DAT

1.2. Situation démographique

Estimée à 496207 habitants en 2006 représentant ainsi 4,5%, de la population totale du pays avec une densité d'environ 11 habitants au km², la population de la région de Matam est très inégalement répartie à travers les trois départements où les densités les plus élevées s'observent dans le département de Matam où elles se chiffrent à 27 habitants au km². Les départements de Kanel et Ranerou-Ferlo suivent avec respectivement 14 et 02 habitants au km² pour plus de la moitié de la superficie régionale. Ainsi, note-t-on un contraste entre l'importance de la superficie et la part de la population l'occupant.

De ce fait, on constate des disparités énormes entre le département de Matam concentrant près de la moitié de la population régionale soit 48,5% sur moins de 2% de la superficie et du département de Ranerou-Ferlo qui s'étend sur plus de la moitié de la superficie soit 51% avec une population de

seulement 10% du total de la région. C'est seulement dans ce département que l'effectif des hommes est supérieur à celui des femmes.

A l'instar de presque toutes les régions du pays, la région de Matam est à majorité habitée de ruraux qui représentent 86% du total régional.

Pour ce qui est de l'urbanisation de la région, elle est passée de 59014 habitants en 2002 à 68803 en 2006. Le taux de croissance annuelle de la population urbaine le plus élevé durant cette période a été enregistré entre 2003 et 2004 tandis que le taux le plus bas s'observe entre 2002 et 2003.

De 13,9% en 2002, ce taux a connu un léger infléchissement pour se situer à 13,8% en 2003 et a ensuite repris son niveau de 2002 durant les années 2004, 2005 et 2006.

1.3. Caractéristiques économiques

a. L'Agriculture

L'économie de la région, à l'instar de toutes les régions presque, reste dominée par l'agriculture qui constitue la principale activité du secteur primaire. Elle se pratique de diverses manières et va de la culture sous pluie à la culture de décrue en passant par la culture irriguée. Cependant, les cultures sous pluies et de décrue occupent la majeure partie des terres cultivables et concernent principalement les céréales pour l'essentiel destinées à la consommation.

Cette place de choix qu'occupe l'agriculture dans l'environnement économique régional est accentuée par la part importante de la population active qui la pratique soit 70% et sa contribution pour 40% à la constitution de la part du secteur primaire dans la formation du PIB régional.

Nonobstant, son importance, il n'en demeure pas moins que l'agriculture reste très vulnérable en dépendant fortement des aléas climatiques (déficit pluviométrique, faiblesse et irrégularité des crues...) auxquels il faut ajouter les contraintes d'ordre technique et organisationnel dont elle est victime et au rang desquelles il faut notamment citer le coût élevé des aménagements ; l'insuffisance et la vétusté des aménagements hydro agricoles ; la taille réduite des périmètres irrigués ; l'insuffisance et la vétusté du matériel agricole ; le coût élevé du matériel agricole et des intrants ; le faible niveau de mise en valeur des terres du Walo ; les difficultés de commercialisation des produits agricoles surtout irrigués ; la pratique de l'agriculture itinérante sous pluies dans le diéry et le Ferlo ; le niveau d'organisation et de formation des agriculteurs faible (surtout dans le diéry et le Ferlo) ; l'enclavement des zones de production qui rend difficile l'encadrement des producteurs et l'écoulement des produits ; l'exode rural ; la présence des prédateurs ; la faible diversification des cultures ; un système de crédit mal adapté et orienté uniquement vers l'irriguée ; la non application de la loi sur le domaine national.

Mais à côté de ces contraintes multiples, cette activité bénéficie d'atouts majeurs dont la mise en valeur constitue un avantage pour en faire le fondement d'une économie régionale en plein essor ; ce qui pourrait augmenter sa part dans le PIB national.

Ces atouts sont surtout la disponibilité de terres cultivables sur l'ensemble de l'espace régional comme l'atteste le tableau n° 03 ; la possibilité de pratiquer trois types d'agriculture (pluviale, irriguée, de décrue) ; la disponibilité de fumure organique ; la disponibilité de l'eau en quantité suffisante pour l'agriculture irriguée ; l'intervention de projets et programmes d'appui à l'agriculture entre autres.

Entre autres facteurs, la pratique de trois types d'agriculture montre que le sous secteur bénéficie de réelles potentialités qui font de cette activité un pilier important dans l'économie locale et qui méritent d'être passés en revue.

- **Les cultures sous pluies**

L'accent mis par les populations sur les cultures de niébé, de mil, de sorgho, de béréf, l'arachide, la pastèque, le sésame entre autres qui constituent les principales spéculations de ce type d'agriculture se justifie par leur cycle végétatif relativement court en rapport avec la faible pluviométrie de la zone.

Mais, il est à noter que ce type d'agriculture souffre de nombreux problèmes qui ont pour nom une diminution des rendements dus à la diminution des superficies cultivées, au manque de fertilisation des champs combinés à une pluviométrie quelquefois déficitaire. A cela, il faut ajouter la vétusté, l'obsolescence du matériel agricole.

- **Les cultures irriguées**

Elles sont pratiquées dans la vallée du fleuve Sénégal communément appelée Walo et font l'objet d'investissements importants depuis les indépendances.

Cependant, la baisse sensible des superficies, combinée à celle des rendements qui restent, tout de même, supérieurs à ceux des cultures sous pluies explique le fait que la contribution de ce type d'agriculture reste faible, comparée à ce qu'elle peut représenter dans le sous secteur dans d'autres régions du monde. Pourtant, une promotion de l'irrigation qui passe par l'augmentation des surfaces, la fertilisation des sols en vue d'augmenter les rendements, la mise sur pied d'une bonne politique d'investissements entre autres reste une voie essentielle pour faire face aux besoins alimentaires croissants dans un contexte d'insécurité alimentaire de plus en plus menaçants et présente des perspectives pour le développement de l'économie régionale.

Dans ce secteur, d'importants efforts d'accompagnement et de soutien des producteurs ont été entrepris par la SAED depuis des années sans parvenir à garantir une certaine rentabilité encore moins à la

durabilité de ces grands évènements. Dans la région de Matam, ces aménagements sont regroupés en deux secteurs à savoir le Diamel qui s'étend de Oréfondé à Soubalo et le Dioulol qui va de Soubalo à Bakel. Le riz constitue la principale culture avec 93% des surfaces cultivées suivi du maïs, du niébé, du gombo, de l'aubergine, du bissap et du sorgho.

Malgré le potentiel très élevé des terres disponibles pour l'agriculture, les surfaces emblavées sont encore très faibles avec une moyenne de 3011 ha emblavés sur les 12 dernières années.

Cette faiblesse des emblavures est due à plusieurs facteurs comme le problème de d'accès à la terre, le manque de moyens des producteurs dû au problème d'accès aux fonds pour faire face aux coûts élevés des aménagements.

- **Les cultures de décrue**

Les cultures de décrue comme le sorgho, le maïs, le niébé et la patate douce connaissent une perturbation avec la baisse de la pluviométrie et l'avènement des barrages.

Ainsi, la production céréalière qui était de 60 292 tonnes en 2005 chute de -53% par rapport à 2006, années au cours de laquelle, seules 28 233 tonnes ont été enregistrées. A l'exception du riz qui a connu une baisse de son rendement moyen, toutes les céréales ont connu une chute vertigineuse de leur rendement et de leurs superficies emblavées. Cette situation s'explique par une mauvaise pluviométrie pendant cette année, les difficultés liées à l'acquisition des semences, la non disponibilité du matériel agricole.

De ce point de vue, le potentiel agricole de la région reste sous exploitée même depuis des décennies, les pouvoirs publics ont investi beaucoup de moyens à travers des programmes et projets sans que les résultats escomptés ne soient atteints, c'est-à-dire leur durabilité ; l'accent n'étant pas mis que sur l'amélioration des revenus des agriculteurs.

Ainsi, d'énormes défis restent à relever pour que ce type de culture retrouve son élan d'antan. Il s'agit notamment de trouver les conditions techniques et économiques du secteur, d'assurer la gestion de l'accès à la terre et à la ressource en eau.

b. L'élevage

Le sous secteur de l'élevage dispose d'énormes potentialités qui font de la région une zone d'élevage par excellence. Ainsi, peut-on noter une bonne distribution du cheptel sur l'ensemble de l'espace régional où elle est cependant pratiquée de diverses façons suivant les zones écologiques.

Dans le Walo, il est très souvent associé à l'agriculture et reste dominé par l'embouche bovine qui constitue une activité génératrice de revenus surtout pour les femmes dans le cadre des groupements de promotion féminine (GPF) ou des groupements d'intérêts économique (GIE) mis sur pied dans un contexte de lutte contre la pauvreté. Cela est rendu possible grâce à la disponibilité de l'alimentation du bétail essentiellement constituée de sous produits de l'agriculture combinée à une longue tradition d'élevage dans la zone entre autres.

Le diéry ou zone tampon entre le Walo et le Ferlo offre des possibilités d'élevage limitées par rapport aux deux autres du fait d'une forte concentration humaine laissant peu d'espace à l'élevage même si on y trouve quelques grands propriétaires de bétail.

Quant au Ferlo ou haut diéry, il reste la zone de prédilection de l'élevage non pas simplement par rapport à la région mais aussi dans un contexte national où le système de l'élevage extensif est le plus répandu avec les grands espaces riches en pâturage herbacé et aérien. Cependant, le manque criard de la ressource eau en saison sèche suite au tarissement des mares et marigots qui constituent les principales sources d'approvisionnement en eau pour le bétail, fait que la zone est vidée de son cheptel avec la transhumance en direction du Walo ou du bassin arachidier où les conditions sont plus favorables à la pratique de l'élevage. L'importance de l'élevage dans cette zone se mesure aussi à travers la part importante de la population qui s'y adonne soit 80%.

A l'échelle régionale, la bonne santé de l'élevage s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs que sont entre autres :

- la grande taille du cheptel et sa diversité ;
- L'existence de grands espaces riches en pâturage herbacé et aérien ;
- La longue tradition d'élevage dans la région ;
- La disponibilité de l'eau et du fourrage surtout en hivernage ;
- L'amorce d'une dynamique organisationnelle des éleveurs ;
- L'émergence d'unités pastorales pour une gestion intégrée et durable de l'activité ;

Il est à noter que dans le cadre de l'amélioration de la production laitière, un programme d'introduction des races exotiques plus performantes par le biais de l'insémination artificielle a été initié avec l'appui du Projet pour le développement agricole dans le département de Matam (PRODAM) depuis 1996. Cependant, les résultats restent mitigés du fait de la réticence notée au niveau de quelques éleveurs

toujours attirés par le système traditionnel, ce qui constitue une entrave majeure à la stimulation de la production.

D'autres contraintes bloquant le sous secteur élevage sont à relever. Il s'agit entre autres de :

- l'insuffisance des points d'eau surtout dans le Ferlo
- les pannes fréquentes et prolongées des forages
- le faible niveau d'organisation des éleveurs
- la fréquence des feux de brousse détruisant les pâturages
- le manque d'intensification de l'activité
- les difficultés d'accès au crédit
- la fréquence de maladies qui déciment le bétail.

c. La foresterie

Le couvert végétal est caractéristique des réalités géographiques de la zone qui correspond à la partie sahéenne du Sénégal. Mais malgré son appartenance au Sahel et contrairement à une idée assez répandue faisant de la région aride, il n'en demeure pas moins que Matam recèle d'importantes ressources dans un paysage forestier riche et diversifié. La région est divisée en deux (02) zones géographiques relativement homogènes du point de vue de leurs potentialités et des problèmes liés à leurs ressources forestières. Pour une meilleure prise en compte de celles-ci, ces deux zones sont subdivisées en cinq (05) sous zones que sont le Walo, le proche Diréi, le Diéri, le Ferlo Est et le Ferlo Sud.

Globalement, la région de Matam compte cinq (05) forêts classées couvrant 12 450 ha, deux (02) réserves de faune et cinq (05) réserves sylvo-pastorales de 400 100 ha. A cela il faut ajouter les aménagements moins importants comme les PIV aménagés occupant respectivement 41 ha et 131 ha des forêts de Gaol et de Diamel.

Il est à noter que dans les cinq (05) sous zones, on retrouve deux types de territoires à savoir le domaine classé et le domaine protégé.

Pour ce qui est du domaine classé, il comprend les forêts classées, les périmètres de reboisement et de restauration, les réserves naturelles intégrales, les parcs nationaux et les réserves spéciales. Cependant, ce potentiel reste sous la menace permanente d'agressions multiples au rang desquels, il faut notamment citer les feux de brousse, l'action de l'homme qui se résume à l'abattage clandestin des espaces forestiers,

la forte pression exercée par l'agriculture et l'élevage qui se pratiquent sous la forme extensive, donc trop exigeants en terres. S'agissant du domaine protégé, il correspond aux formations forestières non classées et non comprises dans les territoires aménagés à des fins agricoles et pastorales.

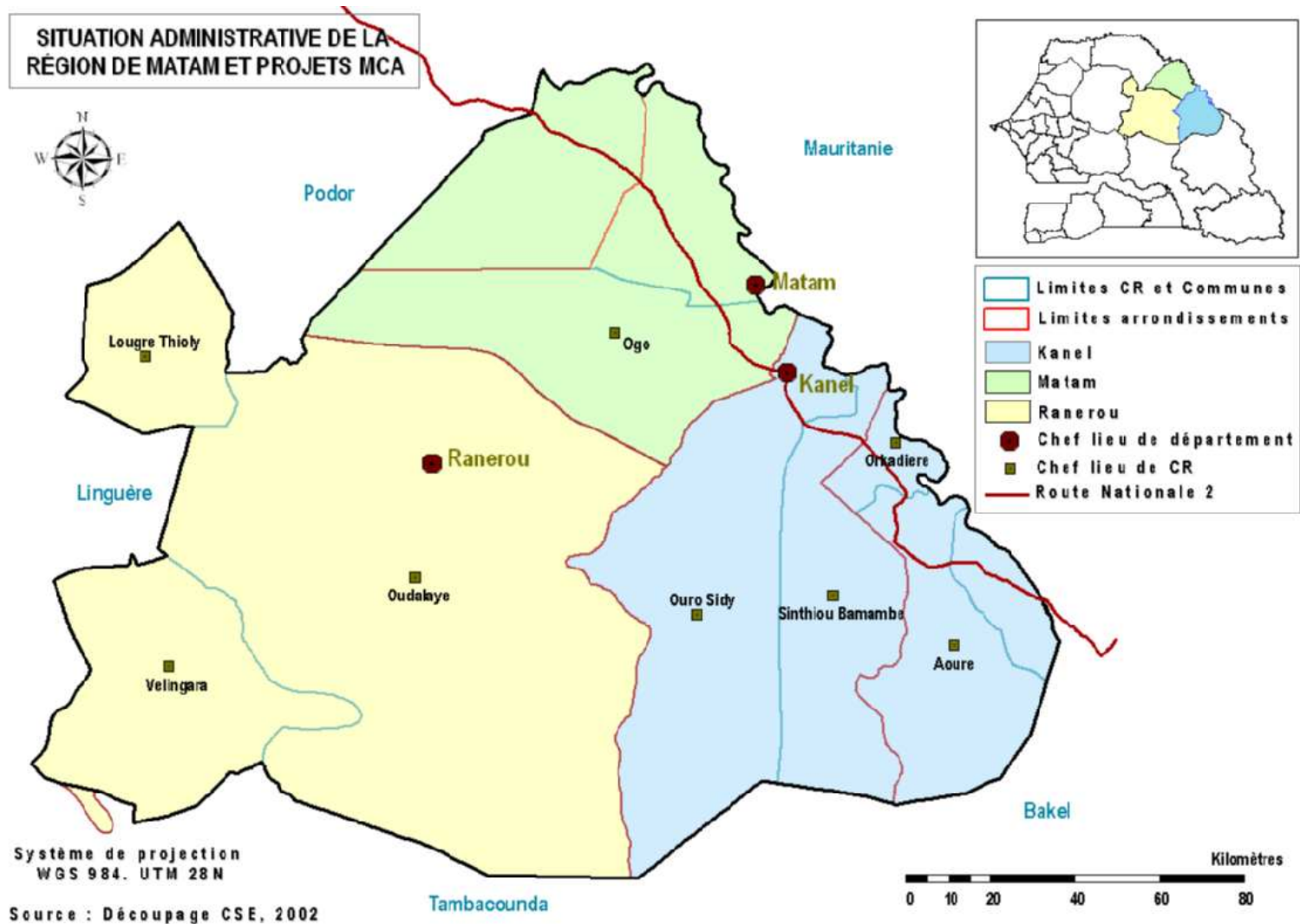
La combinaison de plusieurs facteurs comme les sécheresses successives, les aménagements hydro agricoles, de l'exploitation anarchique des formations ligneuses fait que le domaine protégé connaît une régression de plus en plus poussée de son espace soumis à une agression multiforme et continue.

A côté des facteurs dégradants, le sous secteur dispose d'énormes potentialités dont la mise en valeur ferait de la foresterie un maillon important de l'économie de la région. Il s'agit entre autres de l'expertise locale en matière de gestion des ressources naturelles, l'existence d'un vaste domaine forestier avec un taux de classement relativement élevé (plus de 90% dans la zone sylvo pastorale), la présence de ressources en eau quasi permanente (fleuves, défluent, mares, marigots, vallées), la présence d'un riche peuplement de gommiers.

2. Rappel des projets retenus dans le cadre du MCA et qui concernent la région

Tout comme la région de Tambacounda, la région de Matam est aussi traversée dans sa partie nord est par la RN2. Le tracé routier dans l'aire administrative de la région de Matam polarise les CR du nord des départements de Kanel et Matam.

Figure 1 : Situation administrative et projets prioritaires pour la région de Matam



3. CARTOGRAPHIE – MATRICE DES PROGRAMMES ET PROJETS

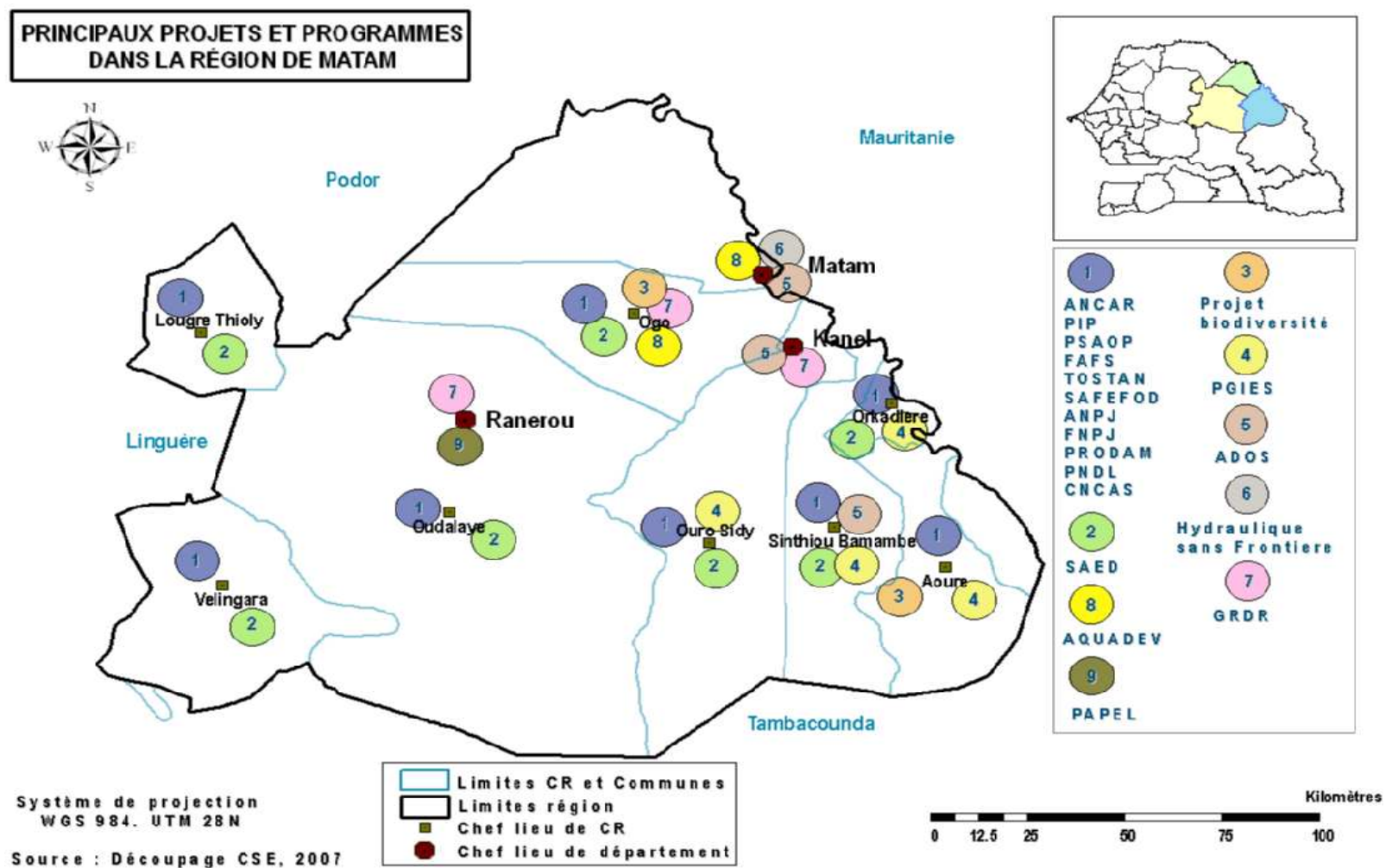


Figure 2 : Principaux projets et programmes de développement dans la région de Matam. cf matrice annexe

Dans la région de Matam, malgré la présence de nombreuses ONG et projets/programmes les interventions phares sont à mettre à l'actif de la SAED, du PRODAM, du PDRM, du PROM'ART, du PAPEL, du PGIÉS et du PNIR qui inscrivent ou ont inscrits des activités de désenclavement et d'aménagement dans leurs programmes et interviennent par des appuis à l'Agriculture, à l'élevage et à l'artisanat.

En marge de ces acteurs, il faut noter les groupements tels que la maison des éleveurs (Gallé Aynabé) qui regroupent les GIE d'éleveurs, les Coopératives et les indépendants. Par ailleurs, au niveau de chaque département, il existe un répertoire des femmes en élevage.

Pour ce qui concerne le financement des activités de production, on note les interventions :

- de la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) octroie des crédits à des conditions souvent déplorées par les producteurs ;
- des Structures Financières Décentralisées (SFD) soutenues par le PRODAM, et des ONG comme l'USE/ PIP, la FAFD et FAFS. Mais le dynamisme des SFD reste cependant fortement altéré par leur faiblesse institutionnelle et leur capacité limitée de réponse à la demande de leurs adhérents.

Le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ) et l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ) s'activent eux dans l'insertion des jeunes dans le circuit économique. Cependant, le nombre de porteurs de projets financés pourrait être amélioré grâce à un travail d'information et de sensibilisation.

Par ailleurs, le Programme d'Appui aux Régions (PAR) financé par le Fonds Européen de Développement (FED) vient en appui à la politique de décentralisation initiée par le gouvernement. Il constitue une opportunité pour la consolidation des capacités de la région nouvellement érigée en collectivité décentralisée, dans l'exercice de ces missions prioritaires de développement dans une perspective de bonne gouvernance. Le programme a connu un retard pour son démarrage effectif. Elle constitue une opportunité pour impulser le développement local par une plus grande prise en compte des besoins et priorités exprimés par les populations. Cependant elle est encore exploitée de manière timide au niveau de la région. En effet, seules quelques localités (Ourosogui, Matam, Barga, Thilogne etc...) entretiennent des relations de partenariat avec d'autres collectivités basées à l'étranger. Les associations d'émigrés qui sont très dynamiques au niveau des pays d'accueil (Europe particulièrement) peuvent servir de relais pour promouvoir la coopération décentralisée dans la région.

Enfin, il faut signaler l'appui d'autres multiples ONG qui interviennent essentiellement en milieu rural pour :

- Renforcer les capacités organisationnelles des Associations
- Renforcer les capacités économiques des populations

- Développer une solidarité inter -villageoise dynamique
- Appuyer les initiatives de base des populations à travers le soutien aux processus de décentralisation et de développement local
- Accompagner les migrants et leurs organisations basées en France, dans leurs volontés actions de développement en faveur des Pays d'origine
- Soutenir la dynamique des migrants et de leurs organisations intervenant dans le champ de l'insertion en FRANCE mais également celui de la Solidarité Internationale
- Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la représentativité du secteur artisanal
- Promouvoir l'agriculture régénératrice par la mise en œuvre de pratiques visant une production agricole durable, liant la santé de la terre à celle humaine
- Lutter contre l'analphabétisme et la pauvreté
- Renforcer les capacités des populations en milieu rural notamment
- Ou, contribuer au développement socio-économique des populations les plus vulnérables en milieu rural et urbain

Cependant, l'impact de toutes ces interventions au niveau des populations reste encore faible malgré les efforts et l'appui des services techniques (ARD/PNDL, DRDR), les résultats concrets obtenus et surtout malgré l'érection de Matam en région avec l'opportunité de la coopération décentralisée.

4. La situation de référence des structures de formation

A Matam, l'enseignement technique et professionnel constitue le talon d'Achille du système éducatif dans la région. En effet, celle – ci ne dispose que d'un seul Centre d' Enseignement Technique Féminin localisé à Matam. Il faut par ailleurs signaler l'absence de lycée technique et de blocs scientifiques. Ces structures indispensables pourraient aider à l'orientation des élèves doués dans des disciplines scientifiques ou en technologie vers les carrières qui leur seraient mieux adaptées.

La cartographie des **Structures /Centres de formation** s'y décline comme suit :

Tableau 4: Cartographie des structures (centres) de formation de la région de Matam.

Localité	Structures /Centres de formation	Formations dispensées
AGNAM CIVOL	Bernard PERIN	Teinture; Couture avec un effectif de 100 formés dont 20 garçons
OGO	Centre Polyvalent de formation des producteurs Ogo	Transformation des fruits et légumes ; Agriculture ; Environnement ; Élevage (embouche bovine)
	Centre de perfectionnement agricole et artisanal	Non fonctionnel (en ruine...)
NDOULOUMADJI DEMBE	Centre de formation de Ndouloumadji DEMBE	Menuiserie bois avec une section d'appui aux femmes (non équipée)
OUROSSOGUI	Atelier rural de Ourossogui	Menuiserie bois et métallique (non fonctionnels)
MATAM	CRETf (formation continue et initiale)	Restauration hôtellerie Coiffure ; Industrie de l'habillement (coupe couture santé hygiène) Poterie-céramique Agriculture - élevage ; Agro alimentaire ; FC : toutes les filières + informatique et gestion
THILOGNE	CEDAF (non fonctionnel)	Mêmes filières que le CRETf
MATAM	La Maison de l'outil	Initiation aux métiers à la technologie
THILOGNE	Centre de formation des femmes	En projet
WAOUNDE	CFP (avec 48 élèves, forte implication des collectivités Locales, initiative des expatriés en Allemagne)	Construction métallique ; Menuiserie bois
KANEL	Maison de l'outil de KANEL	NON fonctionnel
RANEROU	Centre Polyvalent de formation des producteurs	En construction

Pour l'alphabétisation, un nouvel essor est observé malgré les aléas connus ces dernières années : l'interruption des programmes d'alphabétisation du PRODAM et de la SAED a beaucoup affecté

l'engouement des opérateurs sur le terrain. Le taux d'alphabétisation estimé à 16 % pourrait être amélioré avec une participation plus accrue des différents acteurs.

La situation par département se présente comme suit :

Tableau 5 : Situation de l'alphabétisation dans la région de Matam

Départements	Nbre moniteurs			Nbre centres	Centres à 01 cohorte	Centres à 02 cohortes	Effectifs alphabet.	H	F
	H	F	T						
Kanel			54	54	54	00			
Matam	30	85	115	115	115	00	125	30	85
Ranérou - Ferlo	46	00	46	46	46	00	46	46	00
Région			215	215	215	00			

Source : statistiques IA Matam – Décembre 2003

Tableau 6 : Situation des opérateurs et des centres d'alphabétisation du Département de Kanel

Projets	Opérateurs	Nbre de CAF		Nbre ECB			TOTAL	
		Niveau1	niveau2	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	CAF	ECB
PAPA	SéFED Equilibre	10	10	00	00	05	20	05
PAIS ETAT	Kawral Pudal Domoru ADEPROP Fedde Gourel Diéry Fedde NB FeddeBamtaré Pular S.B	14	00	00	00	00	14	00
TOTAL	16	24	10	00	00	05	24	05

Source : Bureau Alphabétisation IA Matam décembre 03

Tableau 7 : Situation des opérateurs et des centres d'alphabétisation du Département de Matam

Projets	Opérateurs	Nbre de CAF		Nbre ECB			TOTAL	
		Niveau1	niveau2	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	CAF	ECB
PAPA	Kawral Goléré ASDEC Lamtoro Diokéré Endam ASEDUC Gollal Bamtaare Bandiraagale celiraagal Club UNESCO APD	08	02	10	00	00	10	10
PAIS ETAT	AS Waléré ADECOM Equilibre Nguï et Frères GPF Sadél GIE Thiédel PIV REM GPF Koundel	15	00	00	00	00	15	00
TOTAL	19	23	02	10	00	00	115	10

Source : Bureau Alphabétisation IA Matam déc. 03

Tableau 8 : Situation des opérateurs et des centres d'alphabétisation du Département de Ranérou-Ferlo

Projets	Opérateurs	Nbre de CAF		Nbre ECB			TOTAL	
		Niveau 1	Niveau2	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	CAF	ECB
PAPA	FAFD ADYD Maodo Peulh Bokk Xalaat	10	00	05	00	00	10	05
PAIS ETAT	GPF Ranérou Fedde Pelital Fedde Dental Belel Toufle Younouféré	06	00	00	00	00	06	00
TOTAL	11	16	00	05	00	00	16	05

Source : Bureau Alphabétisation IA Matam déc. 03

Un déséquilibre dans la répartition des classes d'alphabétisation est noté entre les différents départements. En effet l'essentiel des intervenants est concentré dans le département de Matam (41%) au détriment de Kanel (35 %) et Ranérou-Ferlo (24%). Par ailleurs à Matam ce déséquilibre est noté entre la zone du Dandé Mayo qui attire beaucoup plus les opérateurs et le Diéry.

Concernant les principales contraintes du sous secteur, la Formation Professionnelle à Matam est confrontée à un problème d'agrandissement de sa capacité d'accueil. Il faut déplorer ici :

- La concentration de ces structures dans les villes

- Le déséquilibre de l'offre par rapport aux perspectives de développement économiques, aux besoins de la population et à l'attente des jeunes de la région.
- Le lent développement des cours du soir
- L'inorganisation de l'apprentissage des jeunes déscolarisés
- L'inadaptation et l'insuffisance des équipements et des locaux
- L'insuffisance voire l'absence d'établissements d'enseignement technique et professionnel;
- L'inadéquation entre demande et offre de structure de formation et d'enseignement technique ;
- Le déficit en personnel des structures éducatives;
- L'absence de lycées techniques et de centres polyvalents;
- Faiblesse du niveau des opérateurs en alphabétisation ;
- La faible implication des communautés rurales à l'effort d'éradication de l'analphabétisme.

Ce sous-secteur gagnerait à être appuyé pour :

- combler la qualité des enseignements et la diversité de son offre de formations vers des secteurs qui contribueront très largement à générer des richesses pour permettre un développement soutenu de la Région et endiguer le flot d'immigration clandestine qui aspire la jeunesse locale.
- développer au niveau régional des formations dans des secteurs prioritaires non pris en compte par les établissements actuels et qu'on peut intégrer soit dans certaines structures déjà existantes comme l'atelier rural de Ourosogui ou dans une structure à créer et capable des les prendre en charge : machinisme Agricole ; Climatisation froid ; BTP ; hydraulique villageoise (électromécanique, forage, entretien forage, plomberie) ;

5. Les terroirs (communautés rurales) sur l'axe des projets MCA, leur potentiel socioéconomique, les communautés et groupes qui y sont les plus vulnérables

Les communautés rurales des départements de Kanel et de Matam a l'instar de la situation de la région ont de sérieuses limites en matière de mise en œuvre du développement locale eu égard à la faiblesse de leurs instruments de planification et de gestion (PLD, PAI etc. ...).

La modicité de leurs ressources financières ne milite pas en faveur de leur réelle promotion. Ces ressources proviennent essentiellement de la taxe rurale dont le recouvrement reste très faible. Le tableau suivant nous renseigne sur ces différentes localités qui intéressent les projets du MCA.

Tableau 9 : Situation administrative des départements de Matam et Kanel abritant les communautés rurales sur l'axe des projets MCA.

DEPARTEMENTS	COMMUNES	ARRONDISSEMENTS	COMMUNAUTES RURALES	NOMBRE VILLAGES	NOMBRE HAMEAUX	
M A T A M	MATAM	OGO	BOKIDIAWE	37	44	
			NABADJI CIVOL	28	28	
	OUROSSOGUI		OGO	35	35	
	THILOGNE	TOTAL ARRONDISSEMENT			100	107
		AGNAM-CIVOL	AGNAM CIVOL	16	14	
			DABIA	17	22	
			OREFONDE	11	12	
TOTAL ARRONDISSEMENT			44	48		
TOTAL DEPART	03	03	06	144	155	
K A N E L	KANEL	SINTHIOU	OURO SIDY	35	30	
		BAMAMBE	ST. BAMAMBE	19	27	
		TOTAL ARRONDISSEMENT			54	57
	SEMME	ORKADIÈRE	AOURE	36	12	
			BOKILADJI	28	15	
	ORKADIÈRE		15	16		
	WAOUNDE	TOTAL ARRONDISSEMENT			79	43
TOTAL DEPART	03	02	05	133	100	

5.1. Caractéristiques socio démographiques

Dans la région de Matam, les communautés rurales sur l'axe des projets MCA regroupent une population totale de 242463 habitants soit plus de la moitié de la population du département ; ce qui justifie le caractère rural de la population régionale. La plupart de ces communautés rurales se trouvent le long de l'axe et se caractérisent par leur étendue comme l'atteste le tableau suivant.

Tableau 10 : Superficies des Entités Administratives de Matam et Kanel

Départements	Superficies en Km ²	Arrondissements	Superficies en Km ²	Communautés Rurales	Superficies en km ²
KANEL	8786.1	ORKADIÈRE	2644.3	Aouré	1694.7
				Bokiladj	572.1
				Orkadiéré	377.5
		SINTHIOU-BAMAMBE	6141.8	Sinthiou-Bamambé	2528.1
MATAM	5728.9	AGNAM-CIVOL	1897.1	OuroSidy	3603.7
				Agnam-Civol	715.6
				Dabia	558.3
		OGO	3831.8	Oréfondé	623.2
				Bokidiawé	595.7
				Nabadji-Civol	550.5
Ogo	2685.6				

Tableau 11 : Estimation de La Population de Matam et Kanel de 1999 à 2002

UNITES ADMINISTRATIVES	POPULATION			
	1999	2000	2001	2002
DEPARTEMENT DE KANEL	117088	119665	122274	125575
Commune de Kanel	5393	5512	6621	6800
Commune de Semme	3517	3595	3794	3896
Commune de Waounde	2622	2679	2943	3022
Arrondissement de Orkadiéré	53369	54544	55407	56903
Communauté Rural de Aouré	16761	17129	17382	17851
Communauté Rural de Bokiladji	16027	16380	16737	17189
Communauté Rural de Orkadiéré	20581	21035	21288	21863
Arrondissement de Sinthiou Bamambé	52187	53335	53509	54954
Communauté Rural de Sinthiou Bamambé	29499	30148	30805	31637
Communauté Rural de Wouro Sidy	22688	23187	22704	23317
DEPARTEMENT DE MATAM	147184	150184	153208	157344
Commune de Matam	11655	11671	11676	11991
Commune de Oourossogui	8510	8698	8887	9127
Commune de Thilogne	4829	4936	5472	5620
Arrondissement de Agam Civol	30942	31622	31884	32744
Communauté Rural de Agam Civol	9991	10200	10423	10704
Communauté Rural de Dabia	12300	12570	12416	12751
Communauté Rural de Oréfondé	8661	8852	9045	9289
Arrondissement de Ogo	91248	93257	95289	97862
Communauté Rural de Bokidiawé	32971	33697	34431	35361
Communauté Rural de Nabadji Civol	29061	29701	30348	31167
Communauté Rural de Ogo	29216	29859	30510	31334

La population est inégalement répartie dans les départements ; en effet selon les estimations de l'année 2002, 50% de la population est concentrée dans le département de Matam avec une densité de 27 Hts au Km²; 40% dans celui de Kanel représentant une densité de 14 Hts au Km² et seulement 10% dans le département de Ranérou – ferlo soit une densité de 02 Hts au Km².

Les dernières années, se caractérisent par une stagnation du poids démographique des différents départements. Au niveau des arrondissements et des communautés rurales, l'inégale répartition de la population se traduit par de grands écarts de densité allant d'un peu plus de 01 hbt/Km² (CR Houdalye) à 59 Hbts au Km² (CR Bokidiawé).

Le sous-peuplement de la zone se manifeste aussi au niveau des différentes entités administratives. La faible densification du peuplement constitue une contrainte au développement de la région, notamment à la satisfaction des besoins en équipements collectifs et en infrastructures socio-économiques de base.

5.2. Les potentialités économiques des terroirs

Dans ces communautés rurales, l'agriculture reste de loin la principale activité économique à l'image de la situation régionale. Cette place de choix qu'occupe l'agriculture se justifie par l'importance de la population qui la pratique et par sa contribution à la création des richesses des localités.

Les départements de Kanel et Matam font respectivement 30 et 19 % de la superficie totale de la région ce qui constitue un atout pour le développement de cette activité qui nécessite entre autres la disponibilité des terres.

Cette situation s'explique surtout par l'absence d'une industrie pouvant employer la main-d'œuvre disponible ; l'essentiel des actifs pratiquant l'agriculture.

Dans cette dynamique, les femmes avec leur supériorité numérique et leur regroupement autour de différentes structures sont des piliers de l'économie rurale et s'activent dans les principales activités de production et de commercialisation :

- L'agriculture sous pluie et irriguée;
- Le maraîchage ;
- L'artisanat ;
- Le petit commerce.

Mais il est à noter que ces principales activités font face à des contraintes qui se résument à :

- la difficulté d'accès au crédit ;
- La difficulté d'accès aux moyens et facteurs de production ;
- La surcharge des travaux domestiques ;

- L'analphabétisme et le faible niveau de qualification professionnel ;
- La non maîtrise des maladies liées à la santé de la reproduction ;

Par ailleurs, la région de Matam et plus particulièrement les départements de Matam et Kanel possèdent un potentiel pastoral considérable qui lui confère une vocation de zone d'élevage par excellence. Ce cheptel est réparti dans tout le territoire régional au niveau des trois zones écologiques :

1. Le walo où l'on peut pratiquer l'intégration agriculture/élevage, a un potentiel considérable en sous produits agricoles, ce qui en fait une zone propice à l'intensification des productions animales.
2. Le diéry, zone à pâturages précaires mais aussi à forte densité humaine constitue la zone tampon entre le walo et le ferlo. On y compte de grands propriétaires de bétail.
3. Le Ferlo ou haut diéry est la zone des grands espaces riches en pâturage herbacé et aérien. Cette zone faiblement peuplée constitue la zone d'élevage extensif mais aussi la zone de refuge du bétail pendant la saison sèche. Il renferme en grande partie les réserves de faunes et sylvo-pastorales de la région. Près de 80% de la population de cette zone pratiquent l'élevage.

Le système de conduite le plus courant est l'élevage extensif traditionnel, fortement marqué pour les ruminants par la transhumance, mouvement de déplacement d'amplitude variable à la recherche de l'eau et des pâturages. Les principales espèces existant au Sénégal se rencontrent dans la région et se répartissent dans les différentes zones écologiques. Les principales potentialités du sous secteur sont constituées par :

- La grande taille du cheptel et sa diversité ;
- L'existence de grands espaces riches en pâturage herbacé et aérien ;
- Présence d'une population motivée en élevage ;
- Existence de grande quantité de sous produits agricoles ;
- Disponibilité de l'eau et du fourrage surtout en hivernage ;
- l'amorce d'une dynamique organisationnelle des éleveurs.
- La présence de projets et programmes qui encadrent le sous- secteur
- L'existence d'unités pastorales à même de garantir une gestion intégrée et durable de l'activité.

Toutefois, malgré le potentiel élevé, la production de lait n'est pas contrôlée dans la région. Les bovins produisent en moyenne 2 l de lait par jour et par animal. La surproduction enregistrée en hivernage contraste avec la rareté du produit pendant la saison sèche. Avec le développement de l'installation d'unités de transformation de lait, une amélioration de l'approvisionnement du marché sera notée.

En effet déjà grâce aux protocoles qui lient les éleveurs et les groupements de femmes appuyés par les structures d'encadrement (Elevage, PRODAM...), la stabulation et la complémentation alimentaire permettent l'amélioration de la production de lait et l'approvisionnement tant bien que mal du marché en toute saison. Ce système mérite d'être vulgarisé dans toute la région.

Dans le cadre de l'amélioration de la production laitière un programme d'introduction des races exotiques plus performantes que les races locales par le biais de l'insémination artificiel a été initié au niveau des services vétérinaires avec l'appui du Projet pour le Développement Agricole Dans le Département de Matam (PRODAM) depuis 1996. Des résultats satisfaisants ont été obtenus et le processus mérite d'être poursuivi.

Cependant, l'impact au niveau des éleveurs reste encore faible malgré les efforts de sensibilisation menés par les services techniques et les résultats concrets obtenus. Les blocages résident dans la difficulté d'amener les éleveurs à accepter de mettre leurs sujets en stabulation.

Enfin, les autres principales potentialités de la zone d'influence du projet se résument :

1. **Aux importantes formations forestières** qu'elle doit aux caractéristiques éco-climatiques qui sévissent dans cette partie Nord - Est du pays. Les principales potentialités de ce secteur reposent sur :
 - L'existence de barrages, aménagements hydro-agricoles et des digues de protection pour la maîtrise de l'eau.
 - L'existence d'un cadre juridique, de politiques et de stratégies favorable au développement durable du sous-secteur.
 - L'existence d'une expertise locale en matière de Gestion des Ressources Naturelles (GRN).
 - L'importance des investissements réalisés par l'Etat et ses partenaires :
 - L'existence d'un vaste domaine forestier avec un taux de classement relativement élevé (plus de 90% dans la zone sylvo-pastorale);
 - La présence de ressource en eau quasi permanente (fleuves, défluent, vallées ...) ;
 - L'existence de mares et de zones pouvant abriter des bassins de rétention ;
 - L'existence d'acquis et de banques de données du service forestier, de projets et autres partenaires ;
 - Un processus d'élaboration de modèles de plans d'aménagement intégré des terroirs villageois bien lancé ;
 - Des actions de mises en défens initiées par les populations ;
 - La présence d'un riche peuplement de gommiers ;
 - La présence de réserves de faune;
 - La présence de vallées fossiles à valoriser;

- L'existence de Comités de Lutte contre les feux de brousse dans presque tous les villages.

- 2. **Au potentiel halieutique énorme** du fait de l'existence de nombreux cours d'eau dont le fleuve Sénégal et de nombreuses mares. Les statistiques révèlent près de quatre mille familles pêcheurs disposant de près de mille cinq cents pirogues et environ seize mille engins de pêche divers. Cependant, le développement de la pêche continentale a été affecté par deux décennies de sécheresse dans l'ancien Département de Matam. Ce préjudice a entraîné la paupérisation des pêcheurs (absence de revenus, non renouvellement des engins de pêche etc...), le déclin de la quasi-totalité des conseils de pêche, un exode vers d'autres zones de pêche, l'abandon de l'activité, le renchérissement du prix du poisson d'eau douce etc... Les principales potentialités du sous-secteur de la pêche sont constituées par :
 - l'existence de plusieurs plans d'eau poissonneux :
 - le fleuve Sénégal ;
 - les marigots (Dioulol, Diamel, Pattowel etc.) ;
 - de grandes mares autour de plusieurs localités telles que Kanel, Lobali, Semmé, Padalal, Tiguéré Yéné, Tiguéré Ciré, Diamel ;
 - l'existence d'une grande dépression inondable propice à la reproduction des espèces piscicoles ;
 - Une forte tradition de pêche;
 - l'existence de dispositions organisationnelles et réglementaires dans l'exercice de la pêche ;
 - la disponibilité d'une ressource alimentaire naturelle pour les poissons (forte présence des déjections animales et des résidus de récolte dans les cultures de décrue qui enrichit les cours d'eau au moment du drainage au niveau des lits)
 - la capitalisation d'expériences en conduite d'opérations de pisciculture en étang et en cages au niveau des localités de *Ndouloumadji* et de Matam ;

5.3. La situation des groupes vulnérables dans les terroirs

Après avoir passé en revue la dimension socio économique, l'accent sera ici mis sur la situation des groupes vulnérables dans les terroirs (communautés rurales) sur l'axe des projets MCA dans la région de Matam pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations dans le cadre de l'exécution de ces projets.

De ce fait, l'étude de ces communautés permet d'identifier les groupes les plus vulnérables, d'étudier les causes et les manifestations de cette vulnérabilité avant de dégager des solutions alternatives correspondant à la partie mesures d'accompagnement de ce présent rapport.

A en croire le DSRP II (2006-2010), la vulnérabilité se définit en termes de risques particuliers et d'exposition des populations à ces risques. Elle traduit la probabilité d'une personne, qu'elle soit pauvre ou non, à subir une perte significative de bien être en conséquence d'un changement de situation ou d'un

choc. L'analyse de la vulnérabilité porte donc tant sur la nature des forces agissant sur le bien être d'une personne que sur son aptitude sous jacente à se protéger des risques et des chocs auxquels elle est exposée.

La pauvreté et la vulnérabilité sont fortement corrélées. La situation de pauvreté accroît la vulnérabilité du fait du manque de revenus disponibles pour payer les services essentiels en temps de survenance d'un choc et l'impossibilité de recours à l'épargne, à l'emprunt et à des réseaux de solidarité. La vulnérabilité à son tour renforce la pauvreté.

Comme le montrent les résultats des enquêtes de perception de la pauvreté, l'exposition des ménages à une série de risques peut conduire au basculement dans la pauvreté. Les risques pour les ménages et les individus identifiés peuvent être classés en deux catégories : les risques collectifs et les risques individuels.

En ce qui concerne les risques collectifs, il est apparu que pour la plupart des ménages pauvres ont perdu leurs avoirs et ont vu la qualité de leur vie se dégrader suite à des chocs naturels et à des catastrophes qui découlent des ruptures dans l'écosystème et d'accidents majeurs. Par ailleurs durant les trois dernières années de mise en œuvre du DSRP, l'économie et les ménages ont été particulièrement affectés par la baisse et la mauvaise répartition de la pluviométrie. Le choc le plus récent lié à la pluviométrie, en 2002, a abouti à une diminution de la production. Ainsi, 85% des ménages ruraux ont déclaré avoir subi au moins une mauvaise récolte au cours des dix dernières années.

Au niveau individuel, la survenance de chocs sanitaires (maladies, blessures, accidents, invalidité, maladies handicapantes, épidémie) et ceux liés au cycle de vie (naissance, maternité, vieillesse, dégradation familiale, décès, etc. ...) ont des conséquences négatives qui affectent la qualité de la vie, la productivité et finalement la croissance économique dans un contexte d'absence de mécanismes de solidarité ou d'assurance. Pour toutes ces raisons, les ménages ne disposent pas assez de ressources ou de mécanismes d'assurance quand interviennent ces chocs, basculent ou se maintiennent dans la pauvreté.

L'absence de systèmes de protection sociale et de systèmes de prévention et de gestion des risques élargie et efficace qui auraient permis d'éviter ce basculement quand interviennent ces chocs est l'un des principaux facteurs de maintien des pauvres dans un cercle vicieux de pauvreté et de création de nouveaux pauvres notamment pour les acteurs du secteur informel, constituant ainsi un frein à l'accumulation du capital et à l'investissement.

En effet, les dispositifs formels de protection sociale existants, basés sur la couverture des fonctionnaires et autres salariés contre les risques constitués par la sécurité sociale (CSS, IPM, IPRES, FNR, les assurances privées, les mutuelles professionnelles complémentaires) couvrent moins de 15% de la population et ne concernent que les branches santé, retraite, prestations familiales. Ainsi, une grande majorité de la population (secteur informel, secteur rural, journaliers et catégories sociales vulnérables) n'est pas couverte par ces dispositifs formels et font le plus souvent aux systèmes dits traditionnels de solidarité et/ou à des systèmes alternatifs comme les systèmes d'assurance santé, les assurances gérées par les institutions de micro finances, les assurances gérées par les coopératives, les mutuelles de santé communautaire. Ces systèmes sont confrontés à des difficultés récurrentes liées aux faibles capacités de gestion, les faibles taux de recouvrement des cotisations, les relations difficiles avec les prestataires de soins et ont besoin d'appui pour la mise en place et la phase de croissance notamment pour la gestion des flux d'informations.

Au delà des risques encourus aussi bien au niveau collectif qu'individuel, c'est la capacité des populations concernées à supporter les chocs, d'échapper ou d'atténuer leurs effets qui permet de caractériser la vulnérabilité. Si de manière générale cette capacité varie avec le niveau de capital humain ou social disponible, il existe plusieurs populations particulièrement vulnérables du fait de déficits (de droit, de capacité physique et/ou économique) liés à l'âge, aux discriminations liées au sexe et à des handicaps physiques, à la précarité des cadres de vie ou à une combinaison de deux ou de plusieurs de ces facteurs.

Ainsi, la vulnérabilité se présente sous divers aspects et est vécue dans toutes ses formes ou presque par chacune des catégories de groupes vulnérables que sont les jeunes, les talibés, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap et les femmes.

Dans le cas présent, du fait de l'émigration et des potentialités hydro agricoles, l'ancien département de Matam a toujours été exclu de la liste des départements pauvres du pays. Cependant la réalité montre en fait qu'il s'agit d'un îlot de prospérité dans un environnement structurellement pauvre. En effet les ressources issues de l'immigration concernent une faible portion des ménages de la région. L'absence de structures pourvoyeuses d'emplois et la faible mise en valeur des terres font que les revenus des ménages demeurent très faibles. L'enquête sur les priorités (ESP) effectuée en 1992 par la DPS (Ministère de l'Economie et des Finances) révèle que 17 % des ménages de l'ancienne région de Saint-Louis vivaient en dessous du seuil de pauvreté avec une dépense moyenne de 224 francs Cfa. par personne et jour, soit près du quart de la moyenne nationale.

Par ailleurs en plus de cette proportion importante de populations démunies, la pauvreté touche de façon plus marquée les groupes vulnérables que sont les talibés, les personnes âgées et les personnes vivants avec un handicap mais aussi les jeunes et les femmes.

a. Les jeunes

Les jeunes représentent plus de 60 % de la population régionale. En raison de leur importance numérique, le secteur de la jeunesse doit constituer une des priorités des collectivités locales.

La région compte 136 ASC dont 30 dans le département de Kanel et 87 dans celui de Matam. Ces regroupements de jeunes sont des structures formelles mais ne sont fonctionnelles que pendant les vacances scolaires. Leurs activités gravitent essentiellement autour du sport (foot – balle,) et de la culture (Théâtre).

Les infrastructures existantes sont sous équipées et ne répondent pas aux attentes des cibles. En milieu rural, le sous – emploi, le chômage et l'absence d'infrastructures d'épanouissement fonctionnelles constituent des facteurs favorisant l'exode vers les zones urbaines où une occupation économique est espérée.

De même, l'orientation des jeunes vers d'autres activités lucratives pose problème du fait de l'insuffisance du personnel et des structures d'encadrement.

Le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ) et l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ) constituent des alternatives pour l'insertion des jeunes dans le circuit économique. Cependant, le nombre de porteurs de projets financés pourrait être amélioré grâce à un travail d'information et de sensibilisation. De manière générale, la jeunesse souffrent de :

- l'insuffisance des infrastructures sportives dans la région, surtout dans les communautés rurales ;
- l'absence de foyers de jeunes au niveau des chefs – lieux de communauté rurales;
- le déficit du personnel et des structures d'encadrement ;
- le déficit de structure de formation professionnelle ;
- la faiblesse du niveau d'instruction ;
- l'exode rural qui touche particulièrement cette frange de la population ;

b. Les talibés:

Ils sont essentiellement constitués de talibés venus d'horizons divers en quête du savoir coranique. La région de Matam figure, en effet, parmi les foyers religieux les plus anciens du pays. A ce titre, elle compte un nombre important de daaras disséminés dans toutes les localités, avec cependant une forte concentration dans le diéry et dans le walo.

L'absence de données sur le nombre de daaras ainsi que sur leurs effectifs ne milite guère en faveur d'une gestion efficiente de ce secteur sensible.

Les autres contraintes du sous – secteur se résument à :

- L'absence de structures d'appui aux daaras en vue d'un renforcement des capacités de prise en charge des talibés.
- Le manque de suivi des enfants qui mendient
- La démission des parents dès qu'ils confient leurs enfants aux marabouts
- Les difficultés d'insertion économique des talibés majeurs ayant terminé l'enseignement du coran.
- Une situation alimentaire et nutritionnelle inquiétante ;
- Une situation sanitaire préoccupante avec la persistance d'affections telles que le paludisme, la gale, les gastro – entérites....
- Un cadre de vie précaire marquée par l'absence de conditions d'hygiène convenables ;

c. Les personnes âgées

Selon les statistiques de la DPS (structure par sexe, âge en 1988 et projection de 1988 à 2015), la proportion des personnes âgées est estimée à 6 % de la population régionale. Pour ce groupe cible, les principaux problèmes sont :

- L'exclusion précoce des salariés du monde du travail ;
- Des problèmes de prise en charge sanitaires liés à la vieillesse ;
- La fréquence des affections chroniques (hypertension, diabète, insuffisance rénale, cataracte etc...);
- L'absence de structures d'accueil ;
- L'insuffisance du personnel de santé spécialisé dans la prise en charge des maladies liées à la vieillesse, notamment en gériatrie ;
- La difficulté de la prise en charge des frais hospitaliers, surtout pour les interventions chirurgicales ;

d. Les personnes vivant avec un handicap :

Dans l'ancienne région de Saint – Louis, on dénombrait en 1997 : 3 260 handicapés moteurs, 2 630 handicapés visuels, 660 lépreux. Le principal problème de ce groupe cible dans la Région de Matam est leur difficulté de s'insérer dans les circuits économiques. En effet, il n'existe pas de structures de formation adaptées capable de prendre en compte leur spécificité. Les autres difficultés recensées ont pour noms :

- l'inadaptation des politiques sociales et textes réglementaires qui datent des indépendances et qui méritent d'être actualisées ;
- l'absence de statistiques fiables les concernant ;
- des difficultés d'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, logement, eau, électricité)
- la difficulté d'accéder à certains édifices publics par le type d'architecture qui n'a pas intégré la particularité de certains;
- le coût élevé des appareils ;

e. Les femmes

Sur une population estimée à 312432 habitants les femmes représentent 54 % de l'effectif. Elles constituent une frange importante de la population du point de vu responsabilité dans la gestion des foyers. En effet, avec l'émigration qui concerne beaucoup plus les hommes que les femmes, ces dernières restées au terroir occupent une place stratégique dans la vie sociale :

- une bonne partie d'entre elles sont chef de ménage ;

- leur participation au budget consommation des ménages est très importante (malgré les apports financiers issus de l'émigration) grâce aux ressources provenant de leurs AGR (teinture, petit commerce; maraîchage etc. . . .) ;
- Elles participent à l'éducation des enfants

La proportion des femmes mariées est 71.9 % (RGP 88), les célibataires représentent 11.9 % tandis que les veuves et autres représentent respectivement 12.8 et 3.4 %. Dans la tranche d'âge 20-24, 88.7 % sont mariées alors que dans les 15- 19 seules 38.7 % des filles sont célibataires contre 57.9 % de mariées et 0.6 % de veuves. Cette situation dénote une précocité des mariages dans la région. Parmi les femmes mariées, les polygames représentent 49.8%, dénotant ainsi une large pratique de la polygamie dans la société qui touche dans une proportion plus grande les femmes âgées de 25 ans et plus.

Cependant il faut signaler qu'avec la forte prévalence des MST/SIDA et les pratiques socioculturelles, la situation sus décrite expose d'avantage les femmes que les hommes.

Les femmes se regroupent autour des différentes structures notamment :

- Les GPF : ils sont fédérés au niveau local, communal départemental, régional et national .Leur expérience dans le mouvement associatif constitue un atout de taille pour l'amélioration des conditions d'existence des femmes aussi bien en milieu urbain et rural. Ils ont été à l'origine de l'émergence des structures de financement décentralisées (GEC et MEC).La plupart d'entre elles dispose de GIE.
- Les associations de femmes « Pelle rewbe »: elles existent presque au niveau de chaque village et revêtent un caractère informel ;
- Les Club de Solidarité pour le Développement sont structurés en association de dix membres avec un bureau. A l'instar des GPF, ils sont fédérés au niveau local, de l'arrondissement du département de la région et au niveau national.

Sur une population active de 176694 les femmes représentent 57%. Elles occupent les secteurs économiques d'activités ci-après

- L'agriculture sous pluie et irriguée;
- Le maraîchage ;
- L'artisanat ;
- Le petit commerce.

Malgré leur dynamisme les femmes dans la région demeurent vulnérables et font face à de multiples contraintes qui se résument à :

- Les difficultés d'accès au crédit ;
- Les difficultés d'accès aux moyens et facteurs de production ;
- La surcharge des travaux domestiques ;

- L'analphabétisme et le faible niveau de qualification professionnel ;
- La non maîtrise des maladies liées à la santé de la reproduction ;
- Les difficultés d'accès à la terre et à l'habitat ;
- La faible structuration des femmes surtout au niveau rural.

6. Présentation brute des mesures d'accompagnement

Le diagnostic à la base à travers les entretiens et interviews avec des autorités locales (Préfets, PCR, Assistants Communautaires et Conseillers Ruraux), des représentants d'OCB, d'ASC et de GPF, des exploitants, artisans ruraux et bénéficiaires rencontrés au gré des visites, combinés avec la documentation collectées au niveau régional et départemental ont permis de mettre en relief deux (2) séries de mesures d'accompagnement. La prise en compte de ces mesures peut permettre aux populations concernées de tirer le meilleur profit des infrastructures pendant et après leur réalisation et in fine booster l'économie locale. Ainsi, pour la Région de Matam directement concernée que par la réhabilitation du tronçon Richard Toll - Bakel de la RN2, il ressort comme :

6.1. Recommandations à considérer lors des travaux de réhabilitation de la RN2 :

1. le recrutement de la main d'œuvre au niveau des localités traversées pour les travaux de chantier et pour les travaux d'aménagement ce qui va contribuer de façon significative à l'augmentation des revenus pendant la durée du chantier ;
2. l'arrosage de la route à réhabiliter, des déviations temporaires, des pistes d'accès aux points d'eau, et aux sites de carrières et d'emprunts afin de réduire les poussières ainsi les risques de maladies respiratoires et oculaires au bénéfice surtout des populations et des usagers ; dans cette même dynamique, Il sera utile de mener des campagnes d'IEC sur l'hygiène alimentaire surtout dans les marchés, les mesures à prendre pour éviter les maladies hydriques, sur les réflexes qu'il faut avoir pour minimiser les risques de maladies respiratoires et oculaires ;
3. le respect des zones agricoles et pastorales pendant les travaux de réalisation de l'ouvrage (1) en évitant autant que possible de causer des pertes de terres cultivables dues à l'emprise des déviations, des carrières et des emprunts et de leurs pistes d'accès, et à l'inondation de certaines terres cultivables due à la modification du régime normal d'écoulement des eaux, (2) la mise en place de signalisation indiquant les lieux de passage des animaux domestiques et les mesures à prendre par les usagers ; la prise en compte des pistes à bétail et des zones pastorales pour le tracé et l'identification des sites des emprunts, des carrières et des bases vie ;
4. prendre les dispositions utiles pour la remise en état et la végétalisation des emprunts, carrières et des bases vies après utilisation. La remise en état des emprunts et des carrières ou leur aménagement futur après utilisation devra se faire de concert avec les responsables villageois. De même, la végétalisation ou réhabilitation de zones d'emprunt, des carrières et des bases vies devront se faire avec le concours de la main d'œuvre surtout non qualifiée au niveau des localités concernées afin de contribuer toujours de façon significative à l'augmentation des revenus. Surtout en ce qui concerne la végétalisation des emprunts, carrières et des bases vies, il serait judicieux pour assurer la réussite des plantations, de recruter parmi les riverains des personnes ressources responsables de l'entretien et de la protection des plants.
5. prévoir la plantation d'arbres en remplacement de ceux abattus sur l'emprise avec des plantations d'alignement le long de la route et dont l'entretien et la protection pourraient être confiés aux riverains dans une dynamique communautaire.

6. la création de ralentisseurs (dos d'âne ou gendarmes couchés) à l'entrée et la sortie des villes et villages situés sur la route car avec l'amélioration de l'état de la route, l'intensification du trafic, et l'augmentation des vitesses vont entraîner une augmentation des risques d'accidents de la circulation principalement à la traversée des différentes localités. Dans cette même dynamique, il serait judicieux d'initier des programmes d'informations des populations des localités traversées sur les rudiments des règles de circulation, de renforcer la signalisation d'entrée dans les villes et villages, de prévoir l'aménagement de voies de stationnement et d'arrêt le long de la route par élargissement des accotements à l'intérieur des agglomérations et de procéder à la clôture des écoles situées à proximité de la route pour assurer la sécurité des enfants.

La prise en compte de ces recommandations aura le mérite de renforcer la sécurité d'utilisation de l'infrastructure et de favoriser son appropriation par les populations riveraines.

6.2. Les mesures d'accompagnement pour donner de réelles opportunités de développement aux populations de la zone d'influence du projet :

Les Autorités, Elus et populations vivant dans les localités sur l'axe de la RN2 se réjouissent du projet de réhabilitation du tronçon Richard Toll - Bakel de la RN2 car selon elles, l'état actuel de dégradation de la route constitue un facteur bloquant du développement économique et social des terroirs sur l'axe. En effet, pour eux, l'état actuel de dégradation de la route réduit la fluidité du trafic routier, renforce l'enclavement actuel des villages, rend plus difficile l'écoulement de la production agricole et le transport des personnes et des biens. Tous ces facteurs ont des conséquences néfastes sur la qualité de la vie. Par ailleurs, les Autorités, Elus et populations vivant dans les localités sur l'axe de la RN2 sont persuadés que le présent projet de réhabilitation du tronçon Richard Toll – Bakel combiné avec celle de Linguere - Matam va concourir à désenclaver considérablement la Région. Toutefois pour optimiser la réhabilitation de la RN2, il serait judicieux :

a. Les mesures d'accompagnement allant dans le sens de relancer ou de renforcer les secteurs de production.

- Permettre à la fin du chantier l'exploitation des nouveaux points et plans d'eau que sont les sites d'emprunts et de carrières aménagés qui peuvent permettre de créer des pépinières et vergers orientés vers la production fruitière ou par leur réaménagement augmenter les opportunités en matière de pêche et de pisciculture au profit des populations de la zone d'influence du projet, ce qui va se traduire par une augmentation, une amélioration et une diversification des sources de revenus, une amélioration de l'alimentation et de la nutrition donc une amélioration de la santé des populations dans ces villages ;
- Renforcer l'aménagement hydro agricole qui malgré les interventions de la SAED et du PRODAM est encore faible et ne permet que l'affectation de petites parcelles (1,5 ha en moyenne par famille).
- Favoriser la construction de magasins de stockage et l'installation d'unités à forte capacité de conservation et de transformation des produits agricoles et halieutiques ;
- Favoriser l'acquisition d'équipements et de matériels agricoles, moulins à grain, grillage de protection des champs et tracteurs par le biais du crédit pour réduire la pénibilité des travaux, accroître le potentiel cultivable et augmenter le niveau de production ;
- Promouvoir le micro- crédit pour appuyer ou relancer les activités de production maraîchère,

agropastorale, halieutique, d'embouche et toutes autres Activités Génératrices de Revenus ;

- Promouvoir l'alphabétisation des producteurs et leur formation en techniques de production et en gestion ;

b. Les mesures d'accompagnement allant dans le sens de l'amélioration du cadre et des conditions de vie.

- Renforcer le processus de désenclavement des localités du Dande Mayo dans le Diery avec un programme de réhabilitation des pistes rurales de production agrosylvopastorale pour booster l'économie locale et assurer le développement équilibré de la Région ; de même, il y a lieu de porter une attention particulière à la réhabilitation de l'axe avec le carrefour de Orefonde qui dessert la localité de Dial Pécheur (grand centre de pêche) ;
- Promouvoir des solutions de rechange aux radiers qui sont souvent inondés en période hivernale ;
- Appuyer la mise en place d'équipes d'entretien des routes et pistes au niveau départemental et communal avec le concours des populations ;
- Renforcer le réseau d'infrastructures sanitaires et scolaires particulièrement dans le Département de Kanel qui pour l'essentiel de l'existant sont l'oeuvre des immigrés ;
- Renforcer l'accès à l'eau potable surtout dans le Diery et le Ferlo et réhabiliter les forages en panne dans le Dande Mayo en couplant la démarche avec un renforcement des capacités en gestion optimale d'infrastructures hydrauliques et la mise en place d'activités génératrices de revenus (périmètres maraîchers) pour assurer leur fonctionnement (gasoil) et entretien réguliers ;
- Réaliser l'électrification des localités le long de la route pour éviter que l'augmentation du trafic attire le banditisme et installe l'insécurité tout le long de la route ; dans cette dynamique, on gagnerait à appuyer les projets (en phase d'étude) d'énergies renouvelables (solaire et éolienne) du Conseil Régional de Matam ;
- Appuyer la lutte contre le ravinement du fait des eaux de ruissellement ;
- Appuyer la création de bassins de rétention pour palier au déficit de forages et promouvoir des projets de potabilisation des eaux de puits ;
- Promouvoir l'alphabétisation en langues nationales des femmes ;
- Initier la délocalisation concertée ou la création de voies de contournement des loumas sur l'axe de la RN2 et les doter en aménagements plus modernes comprenant des magasins de stockage, de conservation et de transformation ;
- Assurer l'appui et la promotion de projets d'assainissement, de gestion des ordures et d'éclairage public dans la Région ;
- Appuyer l'accès à la justice par le renforcement de l'implantation des Maisons de la Justice qui seront de proximité pour conseiller et orienter les populations à la base et favoriser l'arbitrage, la médiation et la conciliation (qui sont des démarches fortement ancrées dans les valeurs traditionnelles de la Région) dans le règlement des conflits entre éleveurs et agriculteurs.

7. Analyse et priorisation des mesures d'accompagnement et leur conversion en axes stratégiques d'intervention dans la région

Dans le cadre de la recherche d'idées de projets structurants, en partenariat avec les acteurs de la région de Matam et plus particulièrement avec les autorités locales (Préfets, PCR, Assistants Communautaires et Conseillers Ruraux), des représentants d'OCB, d'ASC et de GPF, des exploitants, artisans ruraux et populations rencontrées au gré des visites dans les localités directement concernées par la réhabilitation du tronçon Richard Toll - Bakel de la RN2, le Cabinet s'est attelé à l'élaboration et à la proposition d'axes stratégiques d'intervention suivant les enjeux majeurs de la Région détectés lors du diagnostic.

L'objectif global poursuivi au delà des projets finalement retenus suite à la mission du MCC du 27 au 31 Octobre 2008 au Sénégal, est d'orienter les interventions de la MFG-MCA vers des actions d'accompagnement qui vont contribuer à promouvoir le développement économique, social et culturel de la région par la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la croissance économique et la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Le bilan diagnostic présenté dans les parties précédentes permet de dégager les enjeux majeurs et attentes prioritaires au delà des projets finalement retenus à la MFG-MCA.

Mais l'analyse des mesures d'accompagnement menée sous l'éclairage de la matrice d'intervention des programmes et projets et du PRDI de la région et plus particulièrement des acteurs de développement présents dans les Départements de Kanel et Matam montre que les questions de développement se posent avec beaucoup d'acuité.

En effet, la jeune région de Matam peine toujours à décoller et malgré la présence de nombreuses ONG et projets/programmes les interventions phares sont à mettre à l'actif de la SAED, du PRODAM, du PDRM, du PROM'ART, du PAPEL, du PGIÉS et du PNIR qui inscrivent ou ont inscrits des activités de désenclavement et d'aménagement dans leurs programmes et interviennent par des appuis à l'Agriculture, à l'élevage et à l'artisanat.

Aussi, beaucoup reste à faire dans cette jeune région et cela nous invite à considérer la quasi totalité des mesures ci-dessous comme prioritaires malgré la présence des ONG et projets/programmes et l'action des immigrés dont les interventions sont magnifiées mais demeurent encore très limitées par rapport à l'ampleur des besoins. Il ressort ainsi que la priorité doit être accordée aux mesures d'accompagnement suivantes et regroupées sous 3 rubriques d'appui :

7.1. L'appui aux filières de production

1. Programme d'aménagement de pépinières, vergers au profit des femmes aux alentours immédiats des

nouveaux points et plans d'eau que sont les sites d'emprunts et de carrières aménagés à cet effet.

2. Programme de renforcement de l'aménagement hydro agricole qui malgré les interventions de la SAED et du PRODAM est encore faible et ne permet que l'affectation de petites parcelles (1,5 ha en moyenne par famille).
3. Programme de construction de magasins de stockage et d'installation de mini rizeries et d'unités à forte capacité de conservation et de transformation des produits agricoles et halieutiques ;
4. Programme d'équipement des producteurs en matériels agricoles, moulins à grain, grillage de protection des champs et tracteurs par le biais du crédit pour accroître leur potentiel cultivable et augmenter le niveau de production ;
5. Programme de micro- crédit pour appuyer ou relancer les activités de production maraîchère, agropastorale, halieutique, d'embouche et toutes autres Activités Génératrices de Revenus ;
6. Programme d'alphabétisation des producteurs et leur formation en techniques de production et en gestion ;

7.2. L'appui à la réalisation ou réhabilitation d'équipements ou d'infrastructures collectifs

7. Programme de désenclavement des localités du Dande Mayo dans le Diery avec la réhabilitation des pistes rurales de production agrosylvopastorale pour booster l'économie locale et assurer le développement équilibré de la Région ;
8. Programme de réhabilitation de l'axe avec le carrefour de Orefonde qui dessert la localité de Dial Pécheur (grand centre de pêche) ;
9. Programme de mise en place d'équipes d'entretien des routes et pistes au niveau départemental et communal avec le concours des populations ;
10. Programme de renforcement du réseau d'infrastructures sanitaires et scolaires particulièrement dans le Département de Kanel qui pour l'essentiel de l'existant sont l'oeuvre des immigrés ;
11. Programmes de renforcement de l'accès à l'eau potable surtout dans le Diery et le Ferlo et de réhabilitation des forages en panne dans le Dande Mayo en couplant la démarche avec un renforcement des capacités en gestion optimale d'infrastructures hydrauliques et la mise en place d'activités génératrices de revenus (périmètres maraîchers) pour assurer leur fonctionnement (gasoil) et entretien réguliers ; de tels programmes gagneraient à s'accompagner de création de bassins de rétention pour palier au déficit de forages et promouvoir des projets de potabilisation des eaux de puits ;
12. Programme d'électrification des localités le long de la route pour éviter que l'augmentation du trafic attire

le banditisme et installe l'insécurité tout le long de la route ; dans cette dynamique, on gagnerait à appuyer les projets (en phase d'étude) d'énergies renouvelables (solaire et éolienne) du Conseil Régional de Matam ;

13. Programme de lutte contre le ravinement du fait des eaux de ruissellement ;

14. Programme d'alphabétisation en langues nationales des femmes ;

15. Programme d'appui et de promotion de projets d'assainissement, de gestion des ordures et d'éclairage public dans la Région ;

7.3. La prévention et la gestion des conflits

16. Programme d'accès à la justice par l'implantation de Maisons de la Justice qui seront de proximité pour conseiller et orienter les populations à la base et favoriser l'arbitrage, la médiation et la conciliation (qui sont des démarches fortement ancrées dans les valeurs traditionnelles de la Région) dans le règlement des conflits entre éleveurs et agriculteurs ;

ANNEXES

Annexe 1 : Matrice des programmes et projets de Matam

Matrice des programmes et projets de Matam

Intervenant (Projet / Programme, ONG)	Secteur	Désignation/Réalisations	Département	Arrondissement	Communauté Rurale / Commune
Projets et programmes étatiques de lutte contre la pauvreté et de renforcement des capacités en cours					
SAED	Aménagements hydroagricoles	480 km de piste dans la VFS	Matam, Kanel, Ranerou	Ranerou, Ogo, Sinthiou Bamambe, Orkadiere	Lougre Thioly, Ogo, Ouro Sidy, Oudalaye
	Développement rural et intégré	Plus de 200 km de lignes électriques			Sinthiou Bamambe, Orkadiere, Aouré
		AEP pour 28 villages			Vélingara
		Des postes de santé			
		Des aménagements hydrauliques			
		37,2 ha (205.197 plants) de bosquets d'eucalyptus dans les périmètres			
		37 km de ligne Euc. Et de méliféra (18.415 plants) sur les drains et les canaux			
		Alphabétisation			
ANCAR	Élaboration des programmes de CAR	Signature de contrats avec les organisations de producteurs (OP),	Matam, Kanel, ranerou	Ranerou, Ogo, Sinthiou Bamambe, Orkadiere	Lougre Thioly, Ogo, Ouro Sidy, Oudalaye
	Contractualisation avec les OP	Activités d'information/sensibilisation avec fora sur le crédit et visites d'échanges d'OP			Sinthiou Bamambe, Orkadiere, Aouré
	Exécution des programmes	Mise en place d'une mini-laiterie			Vélingara
	Suivi et évaluation des programmes	Appui dans l'élaboration de projets destinés au FNPI et au FEF			
	Élaboration et mise en oeuvre, suivi et évaluation des programmes RD	Introduction du système de micro irrigation goutte à goutte familial			
	Élaboartion de protocoles de partenariat avec les partenaires	Appui technique dans le cadre des programmes maïs et manioc du chef de l'état			
	Mettre en oeuvre le CAR avec les partenaires	Formations en apiculture, arboriculture forestière et fruitière, maraîchères, etc.			
	Redynamiser les cadres de concertation sur la RD	Intermédiation dans les domaines de l'accès au crédit			
	Participer aux formations sur les approches participatives	Hydraulique villageoise (fonçage de puits)			

Matrice des programmes et projets de Matam

Intervenant (Projet / Programme, ONG)	Secteur	Désignation/Réalisations	Département	Arrondissement	Communauté Rurale / Commune
	Assurer des formations spécifiques pour les agents	Aménagement hydro agricole			
	Organiser des voyages d'études ;				
	Informier sur la démarche, les programmes et les résultats du CAR				
Service Regional de l'Hydraulique	Hydraulique		Matam, Kanel, ranerou	Ranerou, Ogo, Sinthiou Bamambe, Orkadiere	Lougre Thioly, Ogo, Ouro Sidy, Oudalaye
					Sinthiou Bamambe, Orkadiere, Aouré
PNDL	Développement économique et social durable	Augmenter l'accès aux infrastructures et services sociaux de base	Matam, Kanel, ranerou	Ranerou, Ogo, Sinthiou Bamambe, Orkadiere	Lougre Thioly, Ogo, Ouro Sidy, Oudalaye
		Augmenter l'accès des populations les plus pauvres aux ressources			Sinthiou Bamambe, Orkadiere, Aouré
		Renforcer les capacités des acteurs locaux			Vélingara
		Renforcer les capacités de l'Etat pour la mise en œuvre de la SRP			
DRDR	Encadrement agricole		Matam, Kanel, ranerou	Ranerou, Ogo, Sinthiou Bamambe, Orkadiere	Lougre Thioly, Ogo, Ouro Sidy, Oudalaye
					Sinthiou Bamambe, Orkadiere, Aouré
					Vélingara
PSAOP	Réduction de la pauvreté, soutien et appui conseil aux OP		Matam, Kanel, ranerou	Ranerou, Ogo, Sinthiou Bamambe, Orkadiere	Lougre Thioly, Ogo, Ouro Sidy, Oudalaye
					Sinthiou Bamambe, Orkadiere, Aouré
					Vélingara
PRODAM	Agriculture, élevage, Alphabétisation, infrastructures, crédit rural, genre	30 km de brise vent	Matam, Kanel, ranerou	Ranerou, Ogo, Sinthiou Bamambe, Orkadiere	Lougre Thioly, Ogo, Ouro Sidy, Oudalaye
	Décentralisation, renforcement de capacités	Mise en place d'unités pastorales			Sinthiou Bamambe, Orkadiere, Aouré
		Augmentation d'une manière durable le potentiel productif agropastoral			Vélingara

Matrice des programmes et projets de Matam

Intervenant (Projet / Programme, ONG)	Secteur	Désignation/Réalisations	Département	Arrondissement	Communauté Rurale / Commune
		Promotion de l'augmentation et la diversification des revenus des groupes vulnérables			
		Développement des systèmes durables de services financiers de proximité			
		Développement des capacités des OP à entreprendre et gérer des activités collectives			
PAPEL	Élevage	Réhabilitation ou l'implantation de douze forages équipés	Ranerou	Ranerou	
		Installation de 69 600 mètres linéaires de canalisation			
		Mise en place de 18 équipements d'exhaure			
		Construction de 10 châteaux d'eau dans ses zones d'intervention			
PGIES	Elevage et conservation biodiversité	Promotion de la Gestion Intégrée des Ecosystèmes (GIE) et de la biodiversité d'importance mondiale au plan communautaire	Kanel, Ranerou	Ranerou	Ouro Sidy, Sinthiou Bamambe, Orkadiere
		Réduction des émissions de gaz à effet de serre par une séquestration de Carbone			Aoure
		Lutte contre la dégradation des 4 échantillons d'écosystèmes choisis			
		Renforcement des capacités institutionnelles et techniques			
Projets et programmes non étatiques de lutte contre la pauvreté et de renforcement des capacités en cours					
CNCAS	Promotion et financement des activités primaires	Micro crédit, appui à la commercialisation	Matam, Kanel, ranerou	Ranerou, Ogo, Sinthiou Bamambe, Orkadiere	Lougre Thioly, Ogo, Ouro Sidy, Oudalaye
					Sinthiou Bamambe, Orkadiere, Aouré
					Vélingara
PIP/US	Banques de céréales/Maraîchage, développement intégré	appui aux Org. villageoises pour l'alphabétisation, cours spécialisés et échanges d'expériences	Matam, Kanel, ranerou	Ranerou, Ogo, Sinthiou Bamambe, Orkadiere	Lougre Thioly, Ogo, Ouro Sidy, Oudalaye
	Alphabétisation	Renforcement des systèmes locaux de financement.			Sinthiou Bamambe, Orkadiere, Aouré

Matrice des programmes et projets de Matam

Intervenant (Projet / Programme, ONG)	Secteur	Désignation/Réalisations	Département	Arrondissement	Communauté Rurale / Commune
	Hydraulique villageoise	Formation en matière de technique villageoise et de plantation,			Vélingara
	Epargne et Crédit	Formation en matière de GRN dans le cadre de la décentralisation			
	Maraîchage	Echanges sur les voies et moyens de rationalisation de nos fruits locaux et sur l'utilisation			
	Banques de céréale	des fourneaux "Bann ak souf"			
	Equipement /Allègement des travaux féminins	39 pépinières villageoises, 11.166 plants forestiers appuyés et 487 foyers améliorés			
	Promotion Féminine	Formation de relais			
		Ouverture et Equipement de 24 centres d'alpha			
		Réalisation de puits et contre puits			
		Appui de 30 villages dans le domaine du maraîchage			
		Mise en place de caisses d'épargne et crédit			
		Mise en place de banques de céréale (17)			
		Mise en place de 4 moulins et d'un GMP			
		Encadrement de 52 GPF			
		Préservation de l'environnement			
	Contribution au dpment socio-économique des populations les plus vulnérables				
Projet Biodiversité (Mauritanie-Sénégal)	Gestion des ressources naturelles	350 ha de mise en défens	Matam, Kanel, Ranerou	Orkadiéré, Ogo	Aouré, Ogo
		Entretien du pare-feu périphérique de 150 km (2004 et 2005) et 50 km en 2007			
		03 ha semis directs de zizyphus dans les basfonds			
		3000 plants espèces locales, Production de plants en pépinière			
		43.740 ha en aménagement sylvo-pastoral.			
		Élaboration de plan d'action annuels du site (2004 à 2006)			
		225 ha semis directs de zizyphus dans les bas fonds			

Matrice des programmes et projets de Matam

Intervenant (Projet / Programme, ONG)	Secteur	Désignation/Réalisations	Département	Arrondissement	Communauté Rurale / Commune
		225 ha labours du sol manuel			
		2500 ha parcelle de régénération à objectifs ciblés (réserve fourragère)			
		50 ha parcelle de régénération non clôture;			
		70 km entretien Pare-feu			
		5000 ha en aménagement forestier			
		38.900 en aménagement sylvo-pastoral			
TOSTAN	Lutter contre l'analphabétisme et la pauvreté	Alphabétisation d'adultes et d'adolescents dans de nombreux villages	Matam, Kanel, ranerou	Ranerou, Ogo, Sinthiou Bamambe, Orkadiere	Lougre Thioly, Ogo, Ouro Sidy, Oudalaye
	Alphabétisation	Financement de microprojets			Sinthiou Bamambe, Orkadiere, Auré
	Renforcement des capacités et mise en œuvre de projets	Formation de défenseurs des droits humains			Vélingara
	Assainissement	Construction de 100 latrines dans 10 villages			
	Allègement des travaux féminins	Installation de moulins à mil dans 10 villages et Acquisition de machines à coudre pour 15 villages			
SAFEFOD	Formation Alphabétisation				
AQUADEV	Dpt local, décentralisation, hydraulique		Matam	Orkadiéré, Ogo	Ogo
Hydraulique Sans Frontières	Hydraulique rurale		Matam		Bokidiawé
AFVP	Hydraulique rurale		Matam		
GRDR	Appuyer les initiatives de base des populations	Programme d'appui aux initiatives de base	Matam, Kanel, ranerou	Ranerou, Ogo, Sinthiou Bamambe, Orkadiere	Lougre Thioly, Ogo, Ouro Sidy, Oudalaye
	Accompagner les migrants et leurs organisations basées en France	Programme de développement de l'horticulture (HORTIBAK)			Sinthiou Bamambe, Orkadiere, Auré
	Soutenir la dynamique des migrants et de leurs organisations				Vélingara
	Agriculture				
	Hydraulique Rurale				
	Santé				

Matrice des programmes et projets de Matam

Intervenant (Projet / Programme, ONG)	Secteur	Désignation/Réalisations	Département	Arrondissement	Communauté Rurale / Commune
	Insertion				
	Financement du développement (appui à l'émergence de caisses locales d'épargne et de crédit)				
	Appui au développement local				
	Appui à l'auto promotion des organisations de base				
	Promotion de partenariats entre acteurs locaux et acteurs				
FAFD	Renforcer les capacités organisationnelles des Associations	Formation d'Alphabétiseurs et d'Auditeurs (membres de la FAFD)	Matam, Kanel, ranerou	Ranerou, Ogo, Sinthiou Bamambe, Orkadiere	Lougre Thioly, Ogo, Ouro Sidy, Oudalaye
	Renforcer les capacités économiques des populations	Dotation de 15 centres d'alpha et de 15 bibliothèques			Sinthiou Bamambe, Orkadiere, Aouré
	Développer une solidarité inter -villageoise dynamique	Formation : maraîchère, de pépinière, de gestion, de maintenance mécanique			Vélingara
	Alphabétisation	Prestations de Service en partenariat avec le PRODAM pour le compte d'OP encadrés par le Projet			
	Formations Techniques Spécifiques	Appui dans le domaine du Maraîchage			
	IEC	Mise en place de banques de céréales, de fonds pour l'embouche et l'aviculture			
	Prestations de Service	Actions de Secours d'urgence (aide alimentaire, aliment de bétail, assistance aux populations)			
	Agriculture, Elevage et Secours d'Urgence	Mise en place d'un fonds de crédit revolving			
	Micro finance, Artisanat, Allègement des Travaux Féminins	Equipements de centres de couture et de teinture			
	Santé, Environnement et Hydraulique Villageoise	Mise en place d'équipements d'allègement			
Projet de développement de la santé (programme Espoir)	Santé				
Rodale	Promouvoir l'agriculture régénératrice par la mise en œuvre de pratiques				
	visant une production agricole durable, liant la santé de la terre à celle humaine				

Matrice des programmes et projets de Matam

Intervenant (Projet / Programme, ONG)	Secteur	Désignation/Réalisations	Département	Arrondissement	Communauté Rurale / Commune
Ardèche Drôme Ourossogui Sénégal (ADOS)	Développement communautaire intégré	Appui aux collectivités locales dans la conception, l'étude et la réalisation de projets	Matam, Kanel, ranerou	Sinthiou Bamambé	Communes Ourossogui, Matam, CR Sinthiou Bamambé
	Appui conseil	Appui au renforcement des capacités d'action des associations communautaires			
	Renforcement de capacités	Appui à la réalisation de PLD et la réflexion sur le développement local			
		Accompagnement à la mise en œuvre des PLD			

Annexe 2 : Liste des personnes et institutions rencontrées dans la région de Matam

STRUCTURES	PERSONNES RENCONTREES	CONTACTS
MATAM		
Conseil Régional	Secrétaire Général du Conseil Régional	
Gouvernance	Mr SEYE Gouverneur Adjoint au Développement	
Préfecture de Matam	Mr DIOUF Préfet	
Préfecture de Kanel	Mr Ndiack NDIAYE Préfe	
	Mr THIAW Adjoint au Préfet	(221) 77 529 08 01
Inspection de la Jeunesse Kanel	Inspecteur Départemental de la Jeunesse	
Inspection de la Pêche Kanel	Mr MANE Inspecteur Départemental de la Pêche	
Inspection de l'Education Kanel	Adjoint Inspecteur Départemental de l'Education	
Mairie Kanel	Mr MAAL 1 ^{er} Adjoint au Maire	
PRODAM	Mr FAYE Responsable SE	
Agence Régional de Développement / Programme National de Développement Local	Coordonnateur	
	Responsable Suivi - Evaluation	
Chambre des Métiers	Amadou DIOP Secrétaire Général chambre des Métiers	
Chambre de Commerce et d'Industrie de Matam	Mamadou DIAW Agent Technique CCIM	
Caisse d'épargne et de Crédit de Matam (CECAM)	Cheikh Tidiane DIA Président de la Caisse d'épargne et de Crédit de Matam (CECAM) (Oourossogui)	(221) 77 654 17 67

STRUCTURES	PERSONNES RENCONTREES	CONTACTS
ONG « la Lumière »	Ibrahima Sory DIALLO	(221) 77 538 33 97
Union pour la Solidarité et l'Entraide (USE) de matam	Djiby Thiam	(221) 77 966 15 04
Association Kawrale Filiere rizicole	Mamadou DIOP Président	

AUTRES RENCONTRES ET ENTRETIENS A DAKAR		
	Mamadou DIALLO député de Bakel	(221) 77 632 54 47
	Oumar SANE député de Ziguinchor	
	Issaka LY député de Podor	(221) 77 505 27 62
	Ndiawar WADE députe de St Louis	(221) 77 708 28 14 / 76 592 81 82